

**SAINT-JEAN
LIGOURE**
une commune riche d'histoire(s)

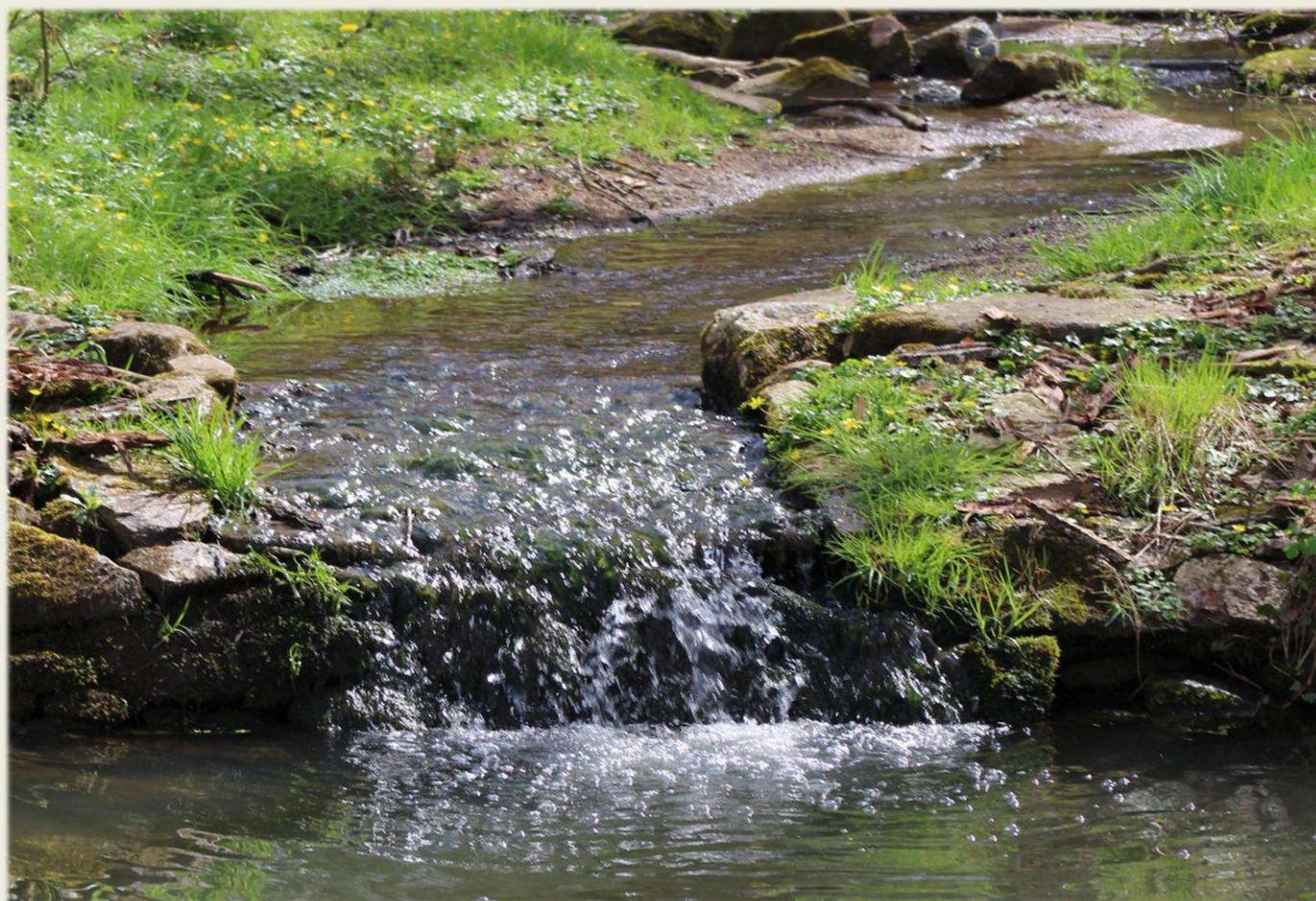
**Villes et Villages
Fleuris**

Chabatz d'entrar

Revue municipale

Juin 2019

N° 83



Dame nature n'est jamais très éloignée de nous. Cette petite cascade se trouve sur le ruisseau qui coule dans le parc de la Mairie. Juste au-dessus se trouvait la prise d'eau qui alimentait autrefois le lavoir de la Place du 8 mai.

Aujourd'hui, seules subsistent quelques pierres témoignant de cette époque où les machines à laver n'avaient pas encore colonisé chaque domicile.



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,

223.450€ : c'est le montant des travaux d'investissement qui ont été décidés lors de la séance de vote des budgets, en avril dernier ! Cette importante somme est accompagnée de 116.850€ de subventions provenant de nos partenaires institutionnels que sont le Conseil Départemental et l'Etat. Vous trouverez en pages intérieures le détail des principales opérations qui seront toutes achevées en fin d'année. La mise en accessibilité des trottoirs le long de l'Avenue des Ligures (en face de l'école) bénéficie d'un taux d'aides s'élevant à 80%. En 2020 et 2021 il faudra poursuivre ces réfections devenues indispensables notamment entre la Mairie et l'immeuble de l'ancienne boulangerie où des piétons peuvent se blesser en déambulant.

Après plusieurs années de discussions avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), nous venons d'obtenir le classement de l'ensemble de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste au titre de la protection des monuments historiques : nous allons enfin pouvoir envisager d'importants travaux de rénovation intérieurs et extérieurs dans les prochaines années.

Une réforme des modalités de gestion de la liste électorale vous permet désormais de vous inscrire tout au long de l'année de deux façons : par internet ou auprès du secrétariat de Mairie (solution qui demeure la plus simple car Catherine, notre secrétaire vous accompagne).

La construction du site internet de la commune a débuté. Dès septembre prochain vous pourrez accéder aux premières rubriques. Vous y trouverez toutes les démarches administratives ainsi que les informations municipales et associatives. Nous serons en mesure de vous le présenter lors de la cérémonie des vœux de janvier 2020.

Le mode de collecte et de redevance des ordures ménagères évolue. Les poubelles que vous mettez dans votre bac individuel vont bientôt être pesées et votre facture sera plus ou moins élevée selon que vous déposerez ou pas à l'éco-point les emballages et les objets recyclables.

Durant les prochains mois, des réunions d'informations seront régulièrement organisées afin de vous aider. Nous allons devoir doubler les bacs de collecte actuellement installés près des locaux techniques communaux.

La numérisation du cimetière est achevée et un panneau est apposé sur le mur Sud du cimetière. Il a vocation à être actualisé tous les cinq ans environ. N'hésitez pas à nous communiquer des informations qui nous manquent. Afin de compléter les solutions funéraires, la municipalité envisage d'installer des cavurnes qui sont en quelque sorte des petits caveaux dans lesquels l'on peut déposer des urnes cinéraires.

A l'école, nous allons renouveler une partie des ordinateurs vieillissants grâce à une aide financière du Ministère de l'Éducation Nationale. La vieille chambre froide de la cuisine du restaurant scolaire a été remplacée en début d'année suite à une panne importante.

Comme vous le voyez, chaque année, votre commune continue à investir afin d'améliorer sans cesse votre cadre de vie quotidien. L'on entend souvent dire que l'argent public devient rare : ce budget 2019 atteste que lorsque l'on présente des demandes de subventions suffisamment argumentées et justifiées, l'on obtient toujours d'importants soutiens financiers.

La fête de la Saint-Jean approche à grands pas. Des attractions et des divertissements nouveaux sont au programme cette année. Vous pourrez notamment effectuer une petite promenade juchée... sur un dromadaire, ou participer au premier grand concours de lancer d'espadrilles. La dévouée équipe de bénévoles du comité des fêtes aidée par l'ensemble des associations de notre commune vous a concocté un programme festif varié et original. De nombreuses autres animations attendent adultes et enfants.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances estivales passées dans votre commune, ou dans l'une des autres quelques 36000 communes que compte notre beau Pays. Elles en font sa spécificité et permettent aux citoyens de se connaître et de tisser des liens fraternels... alors un seul mot d'ordre : « # ma commune j'y tiens ».

Bien respectueusement,

Didier Marcellaud.

L'état civil



Tylio JUNIEN

est arrivé le 4 mai 2019 dans le foyer d'Isabelle DUPUY et Lionel JUNIEN, au lieu-dit « Laplaud ».



Nous adressons nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur et de prospérité à leurs enfants.



Monsieur Pierre POISSON, demeurant au lieu-dit « La Cipièrre » est décédé le 20 avril 2019.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles et nous prenons part à leur peine.



Pacte civil de solidarité - Pacs -

La cérémonie du Pacte civil de solidarité entre **Hélène GUILLEMIN** et **Arnaud CHASAUD**, demeurant Bonaret, s'est déroulée à la Mairie le 7 juin 2019.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Quoi de neuf ?

IMPORTANT FUIE D'EAU AU GROUPE SCOLAIRE

En mars, nos cantonniers sont intervenus suite à une importante fuite d'eau. Un raccord de canalisation s'est rompu dans la cour, en face de la salle des fêtes. Le résultat est impressionnant : ce sont environ **1500 mètres cube d'eau qui se sont écoulés.**



Photo ci-dessus : le raccord défectueux à l'origine du sinistre.

Monsieur le Maire a effectué une demande de dégrèvement auprès des services du syndicat d'adduction d'eau potable Vienne Briance Gorre. En cas de refus, la facture d'eau promet d'être salée !

La réparation a été totalement prise en charge par les services techniques communaux et aucune facture d'entreprise ne viendra amplifier ce sinistre.

REFECTION DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE MAISON « LAMBOURION »



L'ancienne maison « Lambourion » située à côté de la salle associative « Pradou » a été vendue. Le nouveau propriétaire a fait rénover la toiture. Le style d'origine a été préservé et les deux « chiens assis » surplombant la rue des Roses ont été conservés, gardant ainsi tout le charme de cet immeuble qui était non occupé depuis plusieurs décennies.

PLANTATIONS PARKING DE LA MAIRIE

Les différents arbres, arbustes et plantes vivaces installés l'an dernier dans les réservations du parking de la Mairie.



Photo ci-dessus : les trois rosiers plantés en 2018 ont déjà commencé à habiller le mur.

Les buis protègent les pensées aux couleurs de la République.



Ce massif situé à proximité de la maison commune arbore en effet chaque saison des plantes annuelles tricolores.

Quoi de neuf ?

CONCOURS PHOTO INSOLITE

Voici quelque temps que nous n'avons pas lancé de jeu concours à propos d'un lieu ou d'un objet insolite. Etes-vous capable d'indiquer avec précision le bâtiment où a été prise la photo ?



Si vous l'avez découvert, merci de déposer au secrétariat de la Mairie votre réponse dans une enveloppe cachetée portant la mention « Chabatz d'Entrar / la date / et ne pas ouvrir ».

Les trois premières bonnes réponses se verront remettre un sachet de sel de Salies-de-Béarn au piment d'Espelette.

Les lots seront remis lors de la fête de la Saint-Jean.

61EME CAMPAGNE DEPARTEMENTALE DE FLEURISSEMENT

Notre commune est engagée dans l'embellissement paysager depuis 1995. Chaque année, une attention particulière est apportée aux espaces verts. Ceux-ci sont appréciés des différents espaces publics ainsi que les touristes.



Saint-Jean-Ligoure a renouvelé sa participation à la 61^{ème} campagne départementale de fleurissement dans le cadre du concours des villes et villages fleuris. Rappelons qu'en 2018, les membres du jury régional (nouvelle région Aquitaine) a renouvelé l'attribution de « deux fleurs » à la collectivité.

ELECTIONS EUROPEENNES

Dimanche 26 mai 2019 se sont déroulées les élections Européennes.

Ce scrutin à un tour rassemblé trente-trois listes.



Vous trouverez en pages intérieures les résultats de Saint-Jean-Ligoure.

CLASSEMENT DE L'EGLISE AU TITRE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Voici plusieurs années que Monsieur le Maire défendait le classement de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste au titre des monuments historiques.

Après de nombreuses discussions avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le dossier a été accepté. Que cela va-t-il changer ? Nous allons pouvoir mobiliser des subventions qui viendront réduire les factures des travaux que nous allons devoir réaliser dans les prochaines années.

Quoi de neuf ?

EXTENSION DE L'ECO POINT

Avec la mise en place de la redevance incitative, nous allons devoir trier « toujours plus et mieux ».

Le SYDED propose de doubler la capacité des containers de collecte actuellement situés à proximité du local technique des cantonniers.



Nous réfléchissons à l'installation d'une nouvelle plateforme possédant une surface au sol plus importante. L'autre avantage de déplacer le lieu est que nous allons pouvoir fermer l'accès aux locaux des services communaux.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE



Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé. Aujourd'hui, les citoyens peuvent s'inscrire tout au long de l'année de deux façons :

- **soit au secrétariat de Mairie** (solution à privilégier).
- **soit par internet.**

Dans les deux cas, vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

TRAVAUX MISE EN ACCESSIBILITE DES TROTTOIRS AVENUE DES LIGURES ET REFECTION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE

La première tranche des travaux de la mise en accessibilité des trottoirs de l'Avenue des Ligures sont lancés. Ils devraient être achevés dans le mois de septembre.

Ensuite, ce sont les services du Conseil Départemental qui procéderont à la rénovation complète de la Route RD15.

La zone des travaux partira du pont de la Ligoure et prendra fin au carrefour de la Route du Vigen (RD57).

En 2020, une seconde tranche concernera l'Avenue des Tilleuls jusqu'à l'Avenue des Erables. Une troisième et dernière phase de travaux nous conduira jusqu'à la Place du cimetière.

Rappelons que ces travaux sont subventionnés à hauteur de 80% du montant H.T. des travaux (c'est le maximum légal).

SERVICES DE CANTINE ET DE GARDERIE

Une vitrine d'affichage va être installée en façade du modulaire de la garderie. Vous y retrouverez toutes les informations concernant les activités des services municipaux parmi lesquels :

- Les résultats des analyses du laboratoire Départemental faits à partir des prélèvements de nourriture.
- Les résultats des analyses de l'eau potable.
- Les menus des repas servis aux enfants au restaurant scolaire.
- Les différents tarifs des services.

PROGRAMME DES TRAVAUX 2019



QUELQUES CHIFFRES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET 2019 :

Les dépenses d'équipement de la section investissement du budget général s'élèvent à la somme totale de **223.450€ TTC**.

Les recettes de subventions accordées à la commune s'établissent à la somme de **116.850€**.

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL



Séance du lundi 1^{er} avril 2019

Conseillers présents : Marcellaud – Lagoutte - Parot Urroz – Guy - Bobeau – Marginier – Deconchat.

Procurations : Spano à Guy / Thorrée à Lagoutte / Deconchat à Marcellaud / Pideill à Bobeau.

Conseiller absent : Pourchet.

Secrétaire de séance : Guy.

I – DELIBERATION SEMAINE A QUATRE JOURS

Monsieur le Maire rappelle aux élus que ceux-ci se sont déjà prononcés l'an dernier et ont émis le souhait unanime de revenir à la semaine à quatre jours. En raison d'un problème lié au transport scolaire des écoles primaires et du collège de Nexon, et malgré les votes favorables à cette nouvelle organisation des trois conseils municipaux et du conseil d'école, la mesure n'avait pas pu être mise en place.

Les problèmes de ramassage scolaire des écoliers étant levés, L'Education Nationale a demandé un nouveau vote.

Après en avoir délibéré, les élus renouvellement à l'unanimité leur souhait de remettre en place la semaine à quatre jours dès la rentrée de septembre 2019.

II – DELIBERATION NOUVEAU NOM DE NOTRE INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire explique aux élus que durant plusieurs mois, les membres de la commission communication ont réfléchi à un nouveau nom devant remplacer celui que nous avons aujourd'hui « Communauté de communes du Pays de Nexon et des Monts de Chalus ».

Pour aider les élus en charge de ce travail, une personne extérieure, compétente en communication a été recrutée.

Le nouveau nom proposé aux communes est « **Cœur Aquitaine Communauté** ». Le conseil communautaire a validé favorablement ce nouveau nom mais sans adhésion véritable.

Depuis, ce nom fait débat dans les communes. Il semble mal perçu par les habitants du territoire et voici le moment de délibérer pour chaque commune.

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Après en avoir délibéré, par 2 voix pour, 2 abstentions et 6 voix contres le conseil municipal de Saint-Jean-Ligoure rejette ce nouveau nom pour les motifs suivants :

- le mot « cœur » seul ne rappelle pas suffisamment l'histoire de Richard cœur de Lion.
- le mot « Aquitaine » n'aide pas à situer notre territoire intercommunal dans la grande région « Nouvelle Aquitaine ». Son allusion à la mère de Richard Cœur de Lion, Aliénor d'Aquitaine est lui aussi trop restrictif pour faire un véritable rappel à l'Histoire de France.

III – DELIBERATION SYNDICAT AMENAGEMENT BASSIN DE LA VIENNE (S.A.B.V.)

Monsieur le Maire informe les élus que deux communautés de communes souhaitent rejoindre le périmètre du syndicat S.A.B.V. Il s'agit des communautés de communes du Pays de Nexon et des Monts de Chalus, et d'Elan Limousin Avenir Nature.

Le comité syndical a déjà validé l'arrivée de ces deux collectivités mais, comme d'habitude, cette décision doit être validée par chaque commune adhérente.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'intégration des deux collectivités dans le périmètre syndical.

IV – DELIBERATION ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire communique aux élus que Monsieur le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la nouvelle carte du zonage de l'assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres adopte ce nouveau document qui abroge de fait l'ancien.

La nouvelle carte du zonage de l'assainissement sera intégrée au P.L.U.i.

V – AFFAIRES DIVERSES

• CANTINE SCOLAIRE.

La chambre froide de la cantine scolaire est tombée en panne. Devant le coût des travaux, une nouvelle a été commandée à l'entreprise Axima Réfrigération pour la somme de **2.271,18€ TTC**. Cette entreprise assure la maintenance et le contrôle des équipements de la cantine et de la salle des fêtes.

• DEBROUSSAILLEUSES THERMIQUES.

Notre débroussailleuse thermique datait de 1999. Le montant des travaux d'une énième réparation étant trop élevés, nous en avons commandés deux neuves possédant tous les outils complémentaires (perche élagueuse, lame pour couper les ronces, taille-haie,...)

• COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 ET BUDGETS 2019

Les comptes administratifs ainsi que les budgets ont fait l'objet – comme chaque année – d'une réunion de travail. Monsieur le Maire remercie les élus qui se sont rendus disponibles. Cette réunion permet de décortiquer dans le détail chaque budget.

• FILETS ANTI-PIGEONS

Des filets anti-pigeons ont été installés sous les avant-toits de la salle associative « Pradou ». Les trottoirs étaient recouverts de fientes d'oiseaux. C'est l'entreprise Dulery et Fils qui les a installés pour la somme de **1.116,00€ TTC**

• CARTOGRAPHIE DU CIMETIERE

L'entreprise Actium chargée de la numérisation du cimetière a achevé son travail et le panneau indicateur est installé sur le mur de l'entrée Sud. Le coût des travaux s'est élevé à la somme de **4.800,00€ TTC**.

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Séance du jeudi 11 avril 2019

Conseillers présents : Marcellaud – Lagoutte - Parot Urroz – Guy - Bobeau – Marginier – Deconchat.

Procurations : Spano à Guy / Thorrée à Lagoutte / Deconchat à Marcellaud.

Conseiller absent : Pourchet - Pideill.

Secrétaire de séance : Marginier.

I – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal examine les comptes administratifs et de gestion et formule les questions d'usage. A l'issue du débat, Monsieur le Maire nomme Président de séance Isabelle LAGOUTTE et quitte la salle comme la Loi l'y oblige.

Le Conseil Municipal, vu les comptes administratifs du budget communal, de l'assainissement et du lotissement, et après les avoir approuvés, vu les comptes de gestion 2018 dressés par la trésorerie, après en avoir délibéré à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion de l'année 2018 n'appellent aucune observation ni réserve.

- **BUDGET GENERAL :**

- **Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 378.205,10€ Recettes : 455.489,67€

- Résultat de l'exercice : 160.368,70€ (résultat antérieur : 83.084,13€ (R002 BP 2018))

- **Section d'investissement :**

- Dépenses : 135.490,07€ Recettes : 72.105,55€

- Résultat de l'exercice : -63.384,52€ (résultat antérieur : -11.037,89€)

- Résultat cumulé de la section : -74.422,41€ (001 au budget 2019)

- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs du budget général.

- **LOTISSEMENT :**

- **Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 119.851,61€ Recettes : 119.851,61€

- Résultat de l'exercice : 0,00€ (résultat antérieur: 0,00€)

- **Section d'investissement :**

- Dépenses : 238.447,61€ Recettes : 236.923,61€

- Résultat de l'exercice : 1.552,39€ (résultat antérieur : 3.076,39€ (001 BP 2018))

- Résultat cumulé de la section : 1.552,39€ (001 au budget 2019)

- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs du budget annexe lotissement.

- **BUDGET ASSAINISSEMENT :**

- **Section de fonctionnement :**

- Dépenses : 16.131,80€ Recettes : 15.452,75€

- Résultat de l'exercice : - 679,05€

- **Section d'investissement :**

- Dépenses : 11.333,71€ Recettes : 17.092,66€

- Résultat de l'exercice : 5.758,95€ (résultat antérieur : -2.769,66€ 001 BP2018) Résultat cumulé de la section : 2.989,29€ (001 au budget 2019)

- Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs du budget annexe assainissement.

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

II – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle qu'avant de voter les budgets de l'année 2019 il convient de voter les taux des trois taxes locales : Habitation, foncier bâti et foncier non bâti.

Le Conseil Municipal, fidèle à son engagement pris devant les citoyens lors des dernières élections municipales décide de ne pas augmenter la fiscalité locale de 2019.

Pour rappel :

- **Taxe d'habitation : 14.60**
- **Taxe sur le foncier bâti : 17.73**
- **Taxe sur le foncier non bâti : 58.61**

III – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

Le Conseil Municipal examine ensuite les subventions attribuées aux associations et aux organismes divers.

Monsieur le Maire propose de reconduire la même somme que l'an dernier : 1800€

Détail des sommes attribuées :

- | | |
|--|------|
| • Comité des fêtes | 200€ |
| • Les achillées de Saint-Jean (ex amis des fleurs) | 100€ |
| • ACCA (société de chasse) | 100€ |
| • Coopérative scolaire de Saint-Jean-Ligoure | 100€ |
| • Association de parents d'élèves « Les 3 crayons bleus » | 100€ |
| • AAPPMA « Ligoure-Briance » (société de pêche) | 100€ |
| • Collège de pierre-Bufferière | 100€ |
| • Théâtre « Les Comédiens » | 50€ |
| • Histoire et Patrimoine | 50€ |
| • Syndicat d'élevage de l'ex canton de Pierre-Bufferière | 50€ |
| • FNACA (anciens combattants d'Algérie) | 50€ |
| • DDEN (délégués de l'éducation Nationale) | 50€ |
| • Prévention routière | 50€ |
| • FNATH (Fédération des accidentés de la vie) | 50€ |
| • GVA (groupement de vulgarisation agricole) | 50€ |
| • CCJA (les jeunes agriculteurs) | 50€ |
| • Amicale des pompiers centre de secours P. Bufferière | 50€ |
| • Société historique de Pierre-Bufferière | 50€ |
| • Autour et Détours 3 de Pierre-Bufferière | 50€ |
| • Festival de l'élevage de Panazol | 200€ |
| • Reste à affecter si besoin | 200€ |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter la somme de 1800€ aux associations et organismes divers.

IV – VOTE DES BUDGETS DE L'ANNEE 2019

A) - VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT

Ce budget est voté à l'unanimité.

Dépenses et recettes de fonctionnement : **268.870,61€**

Dépenses et recettes d'investissement : **239.132,61€**

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

B) - VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget est voté à l'unanimité.

Dépenses et recettes d'exploitation : **17.769,42€**

Dépenses et recettes d'investissement : **15.812,29€**

Résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur : 1.314,61€

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 : - 679,05€

Total : 635,56€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- a) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0€ (compte 1068)
- b) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget 2019 (ligne 002) : 635,56€

C) - VOTE DU BUDGET GENERAL

Ce budget est voté à l'unanimité.

Dépenses et recettes de fonctionnement : **531.918,29€**

Dépenses et recettes d'investissement : **328.172,41€**

Résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur : 83.084,13€

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 : 77.284,57€

Total à affecter : 160.368,70€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

- a) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 74.422,41€
- b) Affectation complémentaire « en réserve » (1068 sur BP 2019) : 74.422,41€
- c) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2019 (002) : 85.946,29€

Séance du lundi 20 mai 2019

Conseillers présents : Marcellaud – Lagoutte – Guy - Parot Urroz – Bobeau – Marginier – Pideill.

Procurations : Spano à Guy / Thorrée à Lagoutte / Deconchat à Marcellaud.

Conseiller absent : Pourchet.

Secrétaire de séance : Pideill.

I – PRET A TAUX BONIFIE

Le Conseil Municipal a inscrit ce prêt à taux bonifié lors de la précédente séance de vote des budgets 2019. Il convient de l'affecter à une opération de travaux d'investissement.

Monsieur le Maire propose de l'inclure dans le plan de financement de la première tranche de la réfection des trottoirs, Avenue des Ligures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'utilisation du prêt à taux bonifié pour cette réalisation.

II – SYNDICAT D'EAU POTABLE V.B.G.

Monsieur le Maire les élus qu'il convient de modifier les statuts du syndicat d'eau potable pour deux raisons :

- en raison du passage de Limoges métropole en communauté urbaine.
- pour acter le nouveau siège du syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la modification des statuts du syndicat V.B.G.

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

III – LICENCE IV DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle aux élus que Madame Christine FEYREDIE a cessé son activité au Bar-Restaurant « Au Relais Saint-Jean » après 15 années de présence. Elle exploitait les locaux en location-vente au terme duquel elle est devenue propriétaire.

A l'origine, ce bâtiment appartenait à la commune. Celle-ci l'a cédé gratuitement à l'intercommunalité qui a réalisé les travaux intérieurs et extérieurs.

La licence IV appartenant à la Commune provient du bar-restaurant « Chez Thierry et Nadine », Rue des Roses. Lors de la cessation de l'activité de ce commerce, la commune l'a rachetée afin de conserver une autorisation d'exploiter un bar restaurant dans le bourg.

Durant 15 ans, cette licence IV a été **mise à disposition à titre gratuit** au Relais Saint-Jean.

Monsieur le maire propose aux élus qu'à l'avenir, cette licence IV reste la propriété de la commune ; mais que celle-ci soit louée pour une somme modique. Il en va du principe d'équité entre les citoyens : actuellement, les utilisateurs de la salle des fêtes payent une location lorsqu'ils l'utilisent, les repas des enfants et les garderies sont facturées aux utilisateurs,...

Monsieur le Maire propose aux élus de mettre en place une location mensuelle de 30€ avec les six premiers mois gratuits.

Le Conseil Municipal, attaché au principe d'équité entre les utilisateurs des services communaux décide à l'unanimité de mettre en place cette tarification pour le prochain exploitant.

IV – TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la compétence en matière de transports scolaires a été transférée du Département à la Région Nouvelle Aquitaine. Celle-ci a souhaité harmoniser le fonctionnement du service dont l'organisation était très variable d'un Département à l'autre jusqu'à présent.

Ce qui change :

Jusqu'à présent, la commune participait financièrement et la part restant à la charge des familles était de

- **65€** pour un 1^{er} enfant
- **32,50€** à partir du second enfant
- **les navettes transportant les enfants entre les écoles sont gratuites.**

Le coût de l'aide financière versée aux familles par la commune s'élève pour cette année à la somme de **405€**

A partir de la rentrée de septembre, la Région met en place cinq tarifs sociaux liés aux revenus des foyers. Les navettes entre les écoles deviennent payantes (30€ par an et par enfant transporté)

- | | |
|--|-----------------------------------|
| • Quotient familial inférieur à 450€ | 30€ par an et par enfant. |
| • Quotient familial entre 451€ et 650€ | 50€ par an et par enfant. |
| • Quotient familial entre 651€ et 870€ | 80€ par an et par enfant. |
| • Quotient familial entre 871€ et 1250€ | 115€ par an et par enfant. |
| • Quotient familial supérieur à 1251€ | 150€ par an et par enfant. |

Monsieur le Maire indique aux élus que la commission du regroupement Pédagogique Intercommunal s'est réunie afin de décider d'une position commune aux trois communes.

Les communes de Janailhac, Saint-Jean-Ligoure et Saint-Priest-Ligoure ont décidé de prendre en charge intégralement les frais de navette qui restent totalement gratuites pour les familles. Cela représente - sur la base des effectifs actuels - une dépense pour Saint-Jean-Ligoure évaluée à **600€**.

En contrepartie, les communes ne participeront plus auprès des familles.

Monsieur le Maire complète son exposé en précisant que le coût réel du transport scolaire pour les collectivités s'élève à la somme de plus de 1.000€ par an et par enfant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité ces nouvelles dispositions de l'organisation du transport scolaire.

EXTRAITS DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL (suite)

V – AFFAIRES DIVERSES

A) – EMPLOI AIDE A L'ECOLE

Madame Adilia OLIVEIRA a achevé son contrat et c'est Monsieur Bart THORREE qui la remplace. Il a pris ses fonctions le 2 mai dernier.

B) – TRAVAUX DE RENOVATION DE L'APPARTEMENT DE L'ETAGE DU PRESBYTERE

Les travaux de mise en peinture avancent bien. La chaudière à gaz a été commandée à l'entreprise S.O.P.C.Z. Deux portes fermant la cage d'escalier menant aux combles et au RDC ont été posées. L'objectif est de le mettre en location fin juillet 2019. Nous avons des locataires qui ont réservé cet appartement et qui attendent la fin des travaux pour y aménager.

C) – ECLAIRAGE PUBLIC DU PARKING DE LA MAIRIE

Les travaux d'installation de l'éclairage public du parking de la Mairie et l'installation de la borne de recharge des véhicules électriques sont imminents.

D) – FETE DE LA SAINT-JEAN

La fête de la commune se déroulera cette année les **29 et 30 juin**. La déclaration réglementaire du feu d'artifice a été faite auprès de la Préfecture, des pompiers et de la gendarmerie.

E) – JOURNAL DE JUIN.

Le prochain numéro de « **Chabatz d'Entrar** » de juin est bien avancé.

F) – AUTORISATIONS DE CONDUITE POUR LES AGENTS COMMUNAUX.

Les autorisations de conduite du tracteur agricole et du tracteur tondeuse sont en cours de renouvellement pour Monsieur Frédéric GUISET et Guillaume ROCHE.





Agenda de vos Elus

2019 - JANVIER

05-janv	Saint-Jean-Ligoure	Cérémonie des vœux à la population	
05-janv	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
08-janv	Saint-Jean-Ligoure	Réunion maire-adjoints	Marcellaud Lagoutte Guy
09-janv	Saint-Jean-Ligoure	Révision de la liste électorale	Marcellaud
10-janv	Flavignac	Conseil Départemental - Subventions 2019	Marcellaud
11-janv	Saint-Junien	Réunion syndicat de nettoyage des cours d'eaux SABV	Guy
12-janv	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
13-janv	Les Cars	Cté de communes - conseil communautaire	Lagoutte
18-janv	Saint-Jean-Ligoure	Site internet - Le Populaire du Centre	Marcellaud
18-janv	Saint-Jean-Ligoure	Cté de communes - réunion redevance incitative Ord. Mén.	Marcellaud
25-janv	Saint-Jean-Ligoure	Site internet - Le Populaire du Centre	Marcellaud
26-janv	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
28-janv	Nexon	Cté de communes - réunion bureau des Maires	Marcellaud
31-janv	Saint-Jean-Ligoure	Conseil Municipal	

2019 - FEVRIER

05-févr	Saint-Jean-Ligoure	Rencontre avec Association Parents d'élèves	Marcellaud
07-févr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion Conseil d'école	Marcellaud - Lagoutte
08-févr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion Cons. Déptal - Atec87 - préparation tx voirie RD15	Marcellaud
09-févr	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
11-févr	Boisseuil	Rencontre avec Mr le Conseiller Départemental - Dossiers	Marcellaud
15-févr	Saint-Jean-Ligoure	Cté de communes - circuits courts cantine scolaire	Marcellaud
16-févr	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud - Lagoutte - Guy
18-févr	Saint-Jean-Ligoure	Cté de communes - réunion bureau des Maires	Marcellaud
19-févr	Aixe-Sur-Vienne	Syndicat d'eau potable VBG - Réunion	Marcellaud
20-févr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion numérisation du cimetière - Ent. Actium	Marcellaud
20-févr	Saint-Jean-Ligoure	Rencontre avec délégué parents d'élèves	Marcellaud
20-févr	Saint-Jean-Ligoure	Assemblée générale société de pêche	Marcellaud
27-févr	Nexon	Cté de communes - présentation du nom envisagé pour Cté	Lagoutte - Guy

2019 - MARS

02-mars	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Lagoutte
04-mars	Nexon	Cté de communes - Réunion	Guy
05-mars	Meilhac	Cté de communes - Réunion	Marcellaud
06-mars	Saint-Jean-Ligoure	Réunion du Comité des fêtes	Marcellaud
06-mars	Les Cars	Cté de communes - réunion du SPANC	Lagoutte - Guy
07-mars	Boisseuil	Déjeuner avec Mr le Président de l'Intercommunalité	Marcellaud
07-mars	Saint-Priest-Ligoure	Réunion du RPI (regroupement pédagogique intercom.)	Marcellaud
12-mars	Solignac	Syndicat d'eau potable VBG - Réunion	Marcellaud
12-mars	Aixe-Sur-Vienne	Réunion appel d'offres syndicat nettoyage cours d'eaux	Guy
14-mars	Nexon	Cté de communes - réunion bureau des Maires	Marcellaud
14-mars	Saint-Jean-Ligoure	Signature promesse d'achat lot au lotissement	Marcellaud
17-mars	Saint-Jean-Ligoure	Réunion avec délégués parents d'élèves	Marcellaud - Lagoutte
17-mars	Saint-Jean-Ligoure	Repas des aînés	Marcellaud - Lagoutte - Guy - Marginier
19-mars	Saint-Priest-Ligoure	Réunion du RPI (regroupement pédagogique interco)	Marcellaud
19-mars	Le Vigen	Réunion appel d'offres syndicat nettoyage cours d'eaux	Guy
19-mars	Saint-Paul	Commémoration du 19 Mars	Marcellaud
21-mars	Aixe-Sur-Vienne	Syndicat d'eau potable VBG - Réunion	Marcellaud
23-mars	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
25-mars	Nexon	Cté de communes - conférence des Maires	Marcellaud
26-mars	Saint-Jean-Ligoure	Réunion commission communale des impôts	Marcellaud
27-mars	Nexon	Cté de communes	Lagoutte
28-mars	Saint-Priest-Ligoure	Débat public sur l'eau	Lagoutte
29-mars	Saint-Jean-Ligoure	Accueil nouveaux locataires appartement N°2 - école	Marcellaud



Agenda de vos Elus (suite)

2019 - AVRIL

01-avr	Janailhac	Réunion du RPI (regroupement pédagogique intercom.)	Marcellaud - Lagoutte
01-avr	Saint-Jean-Ligoure	Conseil municipal	
02-avr	Nexon	Cté de communes - Commission environnement	Lagoutte - Guy
03-avr	Pierre-Buffière	Analyse comptes de la commune avec Mme la trésorière	Marcellaud
05-avr	Sauviat-Sur-Vige	Cérémonie d'obsèques journaliste Jean-Pierre Morlon	Marcellaud
06-avr	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud - Lagoutte - Guy
06-avr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion de travail budgets	Marcellaud - Lagoutte - Guy
08-avr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion de travail équipe municipale sur les budgets	Marcellaud - Lagoutte - Guy - Marginier - Bobeau - Parot Urroz.
09-avr	Janailhac	Cté de communes - Conseil communautaire	Lagoutte
10-avr	Meilhac	Réunion office de tourisme	Lagoutte
11-avr	Saint-Jean-Ligoure	Conseil municipal	
12-avr	Saint-Jean-Ligoure	Site internet - Le Populaire du Centre	Marcellaud
13-avr	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
24-avr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion de travail subventions	Marcellaud
24-avr	Saint-Jean-Ligoure	Réunion de travail appel d'offres 1ère tranche trottoirs	Marcellaud
30-avr	Saint-Jean-Ligoure	Assemblée générale des Achillées de St Jean	Lagoutte
30-avr	Saint-Jean-Ligoure	Concours de belote du Comité des fêtes	Lagoutte - Guy

2019 - MAI

04-mai	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
05-mai	Saint-Priest-Ligoure	Association du comptoir	Marcellaud
08-mai	Saint-Jean-Ligoure	Cérémonie du souvenir	
10-mai	Saint-Jean-Ligoure	Commission appel d'offres - ouverture des plis	Marcellaud - Lagoutte - Guy
11-mai	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
13-mai	Nexon	Cté de communes - réunion bureau	Marcellaud
14-mai	Nexon	PLUi	Lagoutte
14-mai	Saint-Jean-Ligoure	Réunion du Comité des Fêtes	Lagoutte
15-mai	Nexon	Réunion office de tourisme	
18-mai	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud - Lagoutte
20-mai	Saint-Jean-Ligoure	Conseil Municipal	
24-mai	St-Brice-Sur-Vienne	Conseil Départemental - 2ème session des subventions	Marcellaud
25-mai	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
25-mai	Saint-Jean-Ligoure	Plantation des jardinières	Lagoutte - Guy
31-mai	Saint-Jean-Ligoure	Réunion de travail - suivi des opérations de travaux	Marcellaud

2019 - JUIN

01-juin	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
03-juin	Saint-Jean-Ligoure	Rencontre avec les infirmières qui s'installent à St Jean	Marcellaud
03-juin	Aixe-Sur-Vienne	Syndicat d'entretien des Cours d'Eaux SABV	Guy
07-juin	Saint-Jean-Ligoure	Célébration d'un Pacs à la Mairie	Marcellaud
08-juin	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud
11-juin	Aixe-Sur-Vienne	Syndicat d'eau potable VBG	Marcellaud
13-juin	Feytiat	Réunion de travail préparatoire fête de la St Jean	Marcellaud - Bobeau
14-juin	Saint-Jean-Ligoure	Réunion de chantier - Travaux eau potable Ave. Des Ligures	Marcellaud
15-juin	Sauviat-Sur-Vige	Inauguration Foire aux vins de France	Marcellaud
15-juin	Saint-Jean-Ligoure	Permanence Mairie	Marcellaud





CANTINE SCOLAIRE

Informations portées aux utilisateurs du service

Plusieurs fois par an, le laboratoire départemental de la Haute-Vienne effectue des contrôles au restaurant scolaire. Désormais, nous publierons les résultats dans le journal communal. Comme vous pouvez le voir, ceux-ci sont conformes à la réglementation en vigueur.

Agent communal responsable du service : Sylvette Rigal.

Date du prélèvement : 11/10/2018

Produit prélevé : « saucisse cuite »

Recherche	Méthode	Résultat	interprétation
Flore aérobie mésophile	NF ISO 18593 – A4140202	17 UFC pour 16cm ²	0 à 20 / correct

Conclusions du laboratoire départemental : « satisfaisant »

Date du prélèvement : 17/01/2019

Produit prélevé : « œuf dur mayonnaise »

Recherche	Méthode	Résultat	interprétation
Flore aérobie mésophile	NF ISO 18593 – A4140202	3 UFC pour 16cm ²	0 à 20 / correct

Conclusions du laboratoire départemental : « satisfaisant »

EXEMPLE D'UNE SEMAINE DE REPAS A LA CANTINE :

Lundi 14/01/2019	Entrée : Tomates vinaigrette et maïs
	Plat : Pâtes à la Carbonara (pâtes bio)
	Dessert : Liégeois vanille ou chocolat

Mardi 15/01/2019	Entrée : Haricots verts vinaigrette et œufs durs.
	Plat : Poulet frites
	Dessert : Yaourt aux fruits

Jeudi 17/01/2019	Entrée : Panaché de crudités
	Plat : Tartiflette
	Dessert : Salade
	Dessert : Mousse au chocolat

Vendredi 18/01/2019	Entrée : Saucisson brioché
	Plat : Poisson sauce Armoricaïne et riz (Riz Bio)
	Fromage
	Dessert : Compote de fruits

Un panneau d'affichage va être installé à l'entrée des locaux. Dans celui-ci vous trouverez les menus, les résultats des analyses (copie du rapport du laboratoire départemental), les analyses de l'eau potable ainsi que toutes les informations relevant du service de la cantine et de la garderie.

STATION D'ÉPURATION DU BOURG



Photo ci-dessus : vue d'ensemble de la station.

Photo de gauche : le dégrilleur.



Comme chaque année, les roseaux permettant la filtration doivent être fauchés en fin d'hiver et brûlés. Cette opération est essentielle à la vie de ces végétaux qui digèrent de façon écologique les effluents provenant du réseau collectif regroupant les habitations du bourg ainsi que des deux lotissements.

La qualité de l'eau rendue au milieu naturel est régulièrement contrôlée par le service « assainissement » du Conseil Départemental.

Voici les conclusions du dernier contrôle : « les roseaux des deux étages de filtration sont bien développés. La couche de boues est encore peu épaisse sur le premier étage (nous les avons fait nettoyer voici quelques années). Les filtres ont été alternés plusieurs fois par semaine pendant la période estivale afin qu'ils ne souffrent pas de la sécheresse. L'entretien des abords est correct, l'exploitation est régulière ».

Volume d'effluents traités en 2018 : **11.332,40m³**.



Photo ci-dessus : vue d'ensemble de la station depuis un point haut du village.

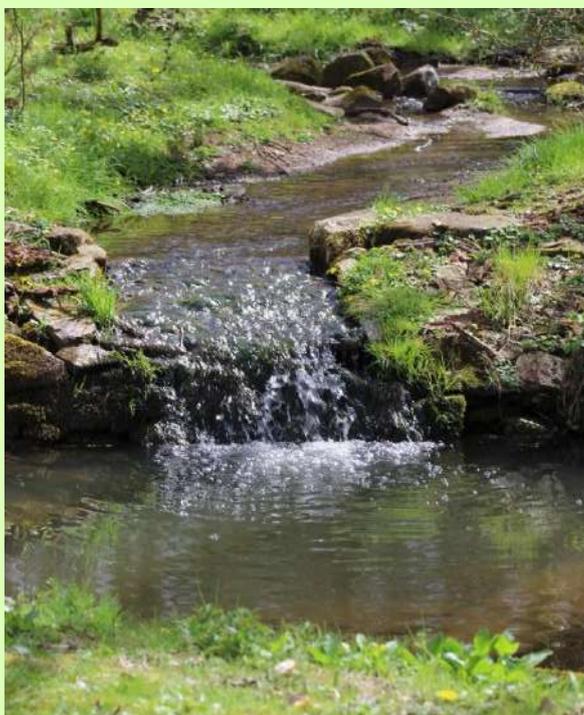
LA VIE REPREND !

DANS LE PARC DE LA MAIRIE ET DANS LES ENVIRONS



Photos ci-dessus de gauche à droite : Josiane, Claudine, Jean-Louis et Annick.

Avec l'arrivée du printemps, nos célèbres volatiles connus désormais bien au-delà des limites du département de la Haute-Vienne ont repris leurs activités après quelques mois de vie au ralenti. Leurs magnifiques plumes attirent inmanquablement les enfants qui viennent s'amuser dans le parc de la Mairie.



*Photo de gauche :
Prise le 07 avril 2019,
ruisseau du Ligouret situé
au fond du pré de la Place
du 8 mai 1945.*

Le débit du cours d'eau est très faible pour la saison, il laisse présager d'un possible « à sec » en période estivale.

*Photo de droite :
Hôtel à insectes installé
près du poulailler communal.*



Photo ci-dessous : un troupeau de nos belles vaches Limousines à proximité du bourg.



NOTRE BOURG S'EMBELLIT CHAQUE JOUR UN PEU PLUS



A l'issue de plusieurs mois de travaux, voici visible la toiture restaurée avec talent par l'entreprise **BLANCHON**. Ce superbe bâtiment situé en limite Sud de la demeure de **Mr et Mme MAHOT** est désormais à l'abri des infiltrations pour les décennies à venir.

Voici de quoi inspirer le concours des « **peintres dans la rue** » de la prochaine Saint-Jean-Baptiste, les **29 et 30 juin 2019**.



HOMMAGE A UN SAUVIGEOIS

Une personnalité aux talents multiples s'en est allée sans faire de bruit. Nous étions nombreux à accompagner à sa dernière demeure notre ami **Jean-Pierre MORLON**, ancien rédacteur-reporter du



quotidien régional « Le Populaire du Centre » le **5 avril dernier**.

Natif de Bourgneuf, ce Sauvigeois d'adoption à la plume talentueuse, toujours enclin à faire partager à ses lecteurs l'actualité de la ruralité, à couvert successivement la vie des départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Mais il possédait également de nombreuses connaissances dans toute la France.

Il avait des amis dans chacune des communes de ces trois départements qu'il a sillonné en journaliste de terrain durant 37 ans. J'ai eu le plaisir de le rejoindre à plusieurs reprises, dans la soirée, Rue du Général Catroux, à l'époque où le bâtiment vibré au rythme de la rotative. Dans les années 1990, le journal se construisait sur des tables. Durant le tirage, nous soupions au Restaurant « Le Belvédère » tout proche.



Restant discret sur sa vie personnelle, il était un homme engagé dans la vie de la Cité. Il recevait chaque jour de nombreuses visites à son domicile « du point du jour » où nous nous souviendrons longtemps de sa convivialité. La plupart des personnalités politiques de la Région y ont souvent apprécié ses conseils avisés, judicieux et pertinents.

Tout au long de sa trop courte vie, il a rencontré d'illustres personnages qui sont devenus ses amis parmi lesquels **Antoine BLONDIN** dont la devise était : « **le zinc est le seul conducteur d'amitié** ».

HOMMAGE A UN SAUVIGEOIS



Parmi ses nombreux talents, il aimait le dessin de presse ; c'est ainsi qu'il a été à l'origine de la création du salon de presse et d'humour à Saint-Just-Le-Martel. Son trait de crayon aurait mérité des collaborations avec « **Le canard enchaîné** » et « **Charlie Hebdo** », mais là encore, son immense modestie nous a privé de ses dessins souvent réalisés à la fin d'un repas, sur le coin d'une nappe.

Ce grand Humaniste engagé était membre actif du Parti Socialiste. Récemment, il avait été très affecté par la disparition d'une autre personnalité tout aussi généreuse que lui : **Gérard VANDENBROUCK**.

Son goût pour le divertissement et la gastronomie l'avaient naturellement conduit à lancer un évènement Sauvigeois

aujourd'hui incontournable : La Foire aux Vins de France.

Nous lui devons aussi le développement du pôle de Lanaud, centre de sélection et de promotion de la race Limousine.

Jean-Pierre, nous n'oublierons jamais ce que tu as fait pour les Haut-Viennois que tu aimais tant.

Didier MARCELLAUD.



Dessins : ses tous derniers dessins d'actualité

Photo : Stéphane Lefèvre, Le Populaire du Centre.

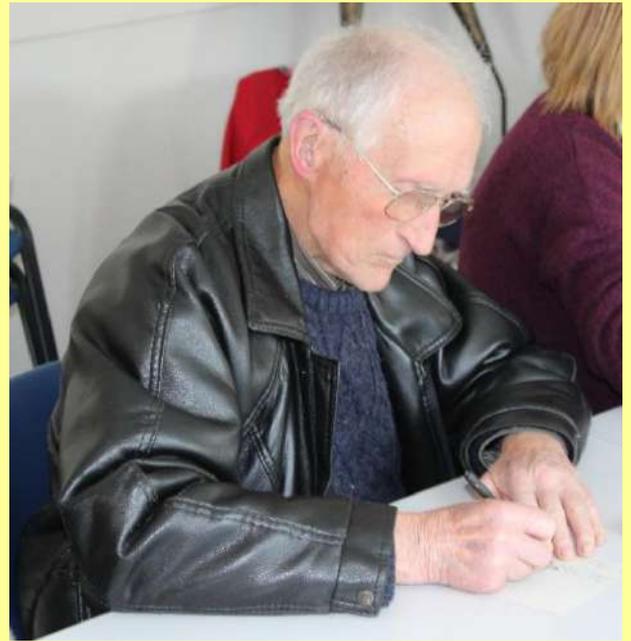
REPAS DES AINES



Les images parlent d'elles-mêmes : les sourires sont sur tous les visages et la bonne humeur au rendez-vous. La salle associative « Pradou » résonne encore des rires et des blagues racontées.



REPAS DES AINES (suite)



Le repas a été réalisé par le restaurant « L'Hélix » de Boisseuil (ancien grill de l'Anneau) et son emblématique jeune Chef « Junior TROUBAT ». Ce jeune talent a présenté aux convives son menu : Saumon Beaulieu, foie-gras en médaillon, rosbeef de Limousine, fromages de nos régions, et clafoutis aux cerises.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR



Voici une cérémonie du souvenir bien arrosée ! L'averse soutenue n'aura pas eu raison de ce moment de recueillement.

Monsieur le Maire a souhaité que soit joué l'hymne Européen, la 9^{ème} symphonie de Beethoven en raison du scrutin des élections Européennes approchant.

Deux porte-drapeaux étaient également présents.

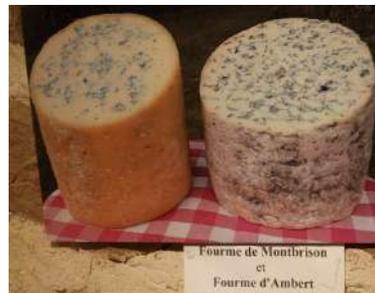


HISTOIRE ET PATRIMOINE DU PAYS DES BRIANCES

L'association Histoire et Patrimoine du Pays des Briances qui bénéficie du soutien de nombreuses communes dont Saint-Jean-Ligoure, a organisé dans le cadre de ses quatre sorties annuelles, une sortie d'une journée, dans la Loire à SAUVAIN, un petit village de montagne, situé dans les monts du Forez.

Quelques personnes de Saint-Jean-Ligoure nous ont accompagnés. Il a fallu se lever très tôt et c'est en covoiturage que nous avons rejoint un bus de la corréze et les adhérents de l'association, au rond point de Salon-La-Tour. Nous avons quitté notre région sous la pluie et le froid, il fallait être courageux, mais dans la Loire, quelques rayons de soleil nous attendaient...

SAUVAIN, est une petite commune d'environ 300 habitants. C'est un village fortifié, situé à 900m d'altitude. Dans ce petit village une centaine de bénévoles animent la commune tout au long de l'année. Après avoir visité le village, et profité des paysages magnifiques environnants nous nous sommes rendus au Musée de la fourme où nous étions attendus pour le déjeuner. Un repas typique de la région, charcuterie et « patia forézien », fromages du forez dont la fourme de Montbrison, nous a été servi dans une superbe salle du musée située dans une ferme à l'architecture traditionnelle des Monts du Forez



Mr Arnoult président de l'association du musée de la fourme nous a guidés sur les 800m² d'exposition. Nous avons découvert la vie d'autrefois, la montagne pastorale, la fabrication de la fourme, la récolte de la gentiane et de la myrtille, le seigle, le chanvre, les scieurs de long, le sabotier... Chacun a pu apprécier la qualité exceptionnelle de cette exposition et l'excellent l'accueil des bénévoles.

Nous nous sommes ensuite rendu au moulin des Massons à St Bonnet le Coureau où nous avons assisté en direct au travail du maître huilier qui transforme noisettes, noix et colza selon les techniques traditionnelles pour en extraire une huile unique.



Après une dégustation, appréciée, des différentes huiles fabriquées au moulin des Massons nous avons pris le chemin du retour.

Cette sortie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale qui a ravi tous les membres participants. L'association Histoire et Patrimoine remercie toutes les personnes de Saint-Jean-Ligoure qui nous ont accompagnés.

Pour découvrir, étudier l'histoire et le patrimoine local et régional et pour tous renseignements concernant l'Association Histoire et Patrimoine du Pays des Briances (*association intercommunale d'études et de recherches historiques, archéologiques et ethnologiques*) n'hésitez pas à nous contacter au 06 88 29 87 89.

Anne-Marie Cubertaçon

ELECTIONS EUROPEENNES - RESULTATS

26 mai 2019



Photos du haut et ci-dessous : les 34 panneaux d'affichage réglementaires qui étaient mis à la disposition des candidats. Seules 14 affiches ont été collées sur les emplacements installés par les services techniques municipaux.



Photo de gauche : deux électeurs s'apprêtent à voter.

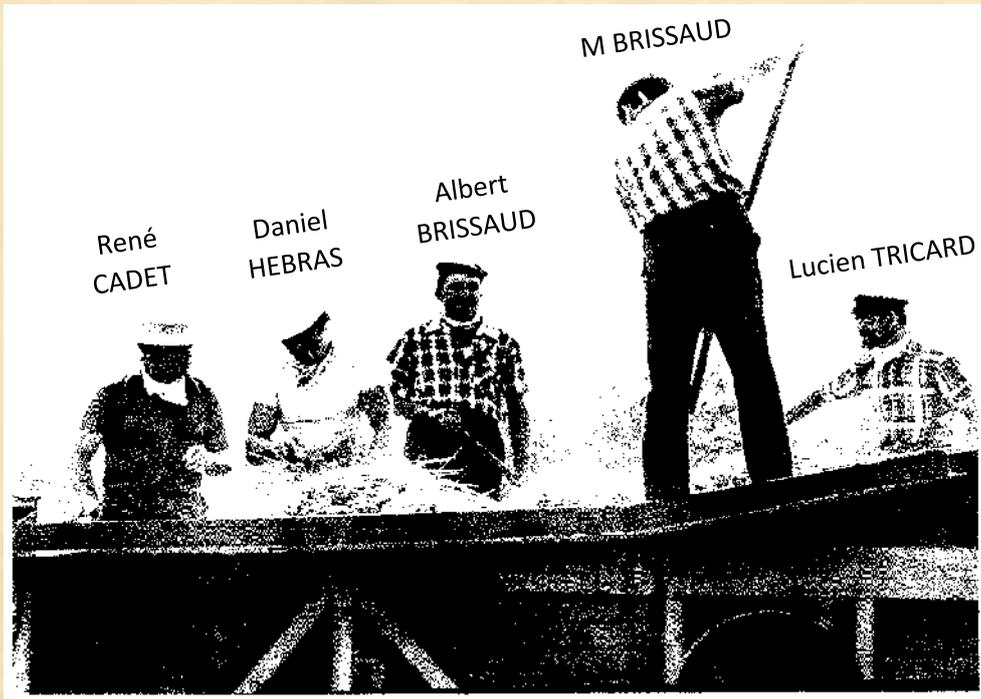
Il faut dire qu'avec 34 listes, cela faisait beaucoup de bulletins, en format A4.

Toutefois, certaines listes n'avaient pas fourni de matériel de vote, laissant à leurs électeurs le soin d'imprimer eux-mêmes le formulaire réglementé.

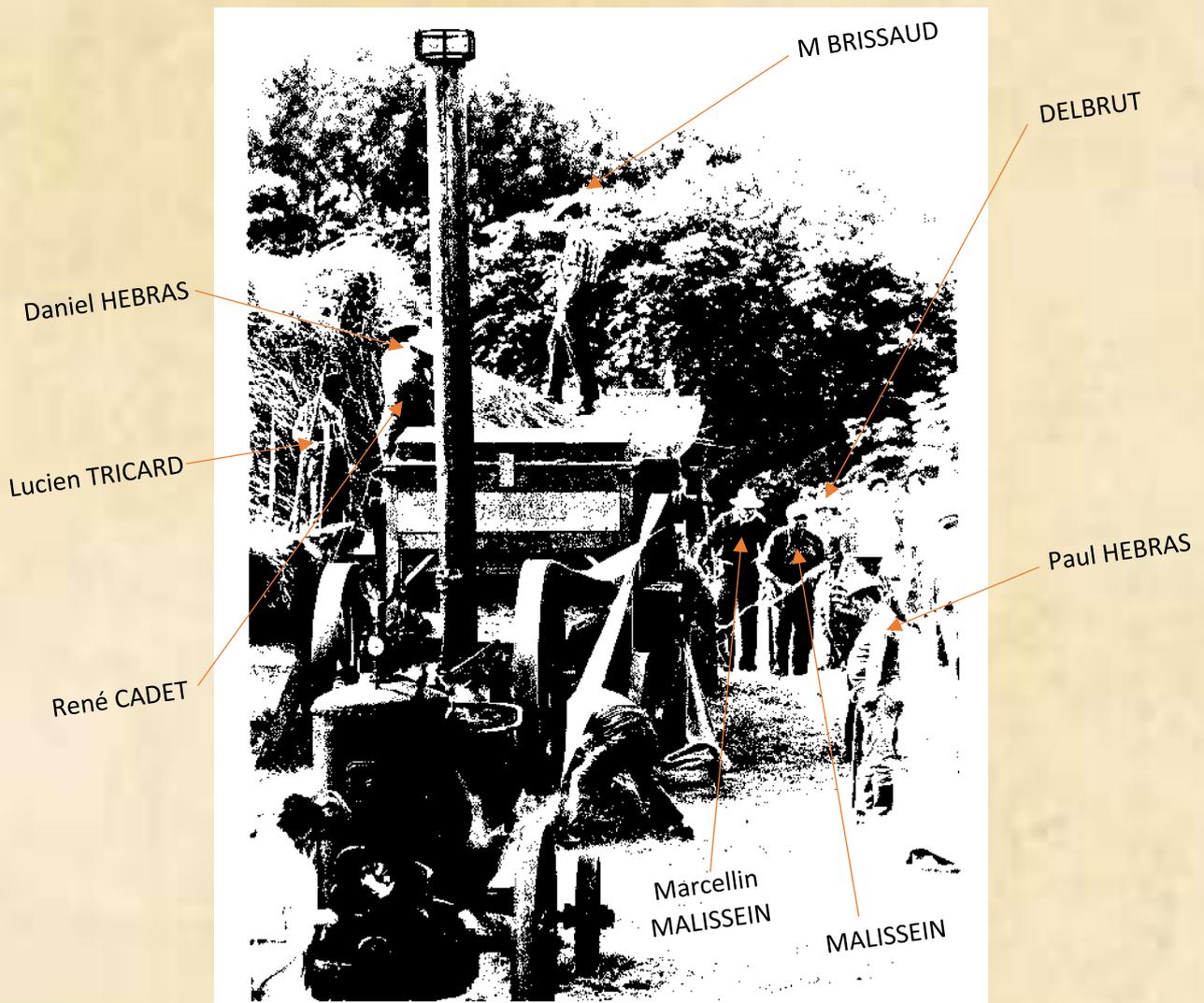
ELECTIONS EUROPEENNES - RESULTATS - 26 mai 2019

Liste N°	Nom de la liste	Tête de Liste	Nbre de Voix St Jean Ligoure	%	Nbre de Voix Département	%	Nbre de Voix National	%
1	La France Insoumise	M. Aubry	23	12,00%	8345	8,35%	1428386	6,31%
2	Une France Royale au cœur de l'Europe	R. de Prévoisin	0	0,00%	6	0,01%	3393	0,01%
3	La Ligne Claire	R. Camus	0	0,00%	1	0,00%	1897	0,01%
4	Parti Pirate	F. Marie	0	0,00%	67	0,07%	31684	0,14%
5	Renaissance - République en Marche le Modem et partenaires	N. Loiseau	36	18,80%	19997	20,02%	5076363	22,41%
6	Démocratie représentative	H. Traoré	0	0,00%	0	0,00%	3462	0,02%
7	Ensemble Patriotes Gilets jaunes	F. Philippot	0	0,00%	689	0,69%	147044	0,65%
8	Pace - Parti des Citoyens Européens	A. Alexandre	0	0,00%	25	0,03%	6875	0,03%
9	Urgence Ecologie	D. Bourg	1	0,50%	1721	1,72%	411793	1,82%
10	Liste de la reconquête	V. Vauclin	0	0,00%	5	0,01%	4835	0,02%
11	Les Européens	J.C. Lagarde	3	1,60%	2232	2,23%	566746	2,50%
12	Envie d'Europe Ecologique et Sociale	R. Glucksmann	18	9,40%	8380	8,39%	1401978	6,19%
13	Parti Fédéraliste Européen	Y. Gernigon	0	0,00%	10	0,01%	12581	0,06%
14	Mouvement pour l'initiative Citoyenne	G. Helgen	0	0,00%	4	0,00%	6267	0,03%
15	Le courage de défendre les Français Debout la France	N. Dupont Aignan	8	4,20%	3125	3,13%	794953	3,51%
16	Allons Enfants	S. Caillaud	0	0,00%	18	0,02%	8203	0,04%
17	Décroissance 2019	T. Delfel	0	0,00%	54	0,05%	10479	0,05%
18	L.O. contre le grand capital, le camps des travailleurs	N. Arthaud	2	1,00%	1038	1,04%	176434	0,78%
19	Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent	I. Brossat	6	3,10%	3982	3,99%	564717	2,49%
20	Ensemble pour le Frexit	F. Asselineau	12	6,30%	847	0,85%	265957	1,17%
21	Liste citoyenne du printemps Européen générations	B. Hamon	10	5,20%	4323	4,33%	741212	3,27%
22	A voix égales	N. Tomasini	0	0,00%	14	0,01%	11604	0,05%
23	Prenez le pouvoir - Liste soutenue par Marine Le Pen	J. Bardella	37	19,30%	22793	22,82%	5281576	23,31%
24	Neutre et actif	C. Corbet	0	0,00%	2	0,00%	2694	0,01%
25	Parti Révolutionnaire communistes	A. Sanchez	0	0,00%	0	0,00%	1458	0,01%
26	Espéranto - Langue commune pour l'Europe	P. Dieumegard	0	0,00%	95	0,10%	18567	0,08%
27	Evolution citoyenne	C. Chalénçon	0	0,00%	6	0,01%	2120	0,01%
28	Alliance jaune, la révolte par le vote	F. Lalanne	2	1,00%	643	0,64%	122573	0,54%
29	Union de la Droite et du Centre	F. X. Bellamy	10	5,20%	7771	7,78%	1920530	8,48%
30	Europe Ecologie	Y. Jadot	21	10,90%	11003	11,01%	3052406	13,47%
31	Parti Animaliste	H. Thouy	3	1,60%	2335	2,34%	490570	2,17%
32	Les Oubliés de l'Europe - artisans, commerçants...	O. Bidou	0	0,00%	363	0,36%	51404	0,23%
33	Union Démocratique pour la Liberté, Egalité, Fraternité.	C. Person	0	0,00%	0	0,00%	5016	0,02%
34	Une Europe au service des peuples.	N. Azergui	0	0,00%	2	0,00%	28447	0,13%
Inscrits			350		187036		47344735	
Votants			212		108755		23731252	
Blancs			8		3794		551235	
Nuls			12		5065		525793	
Exprimés			192		99896		22654224	
% particip			60,57%		58,15%		50,12%	

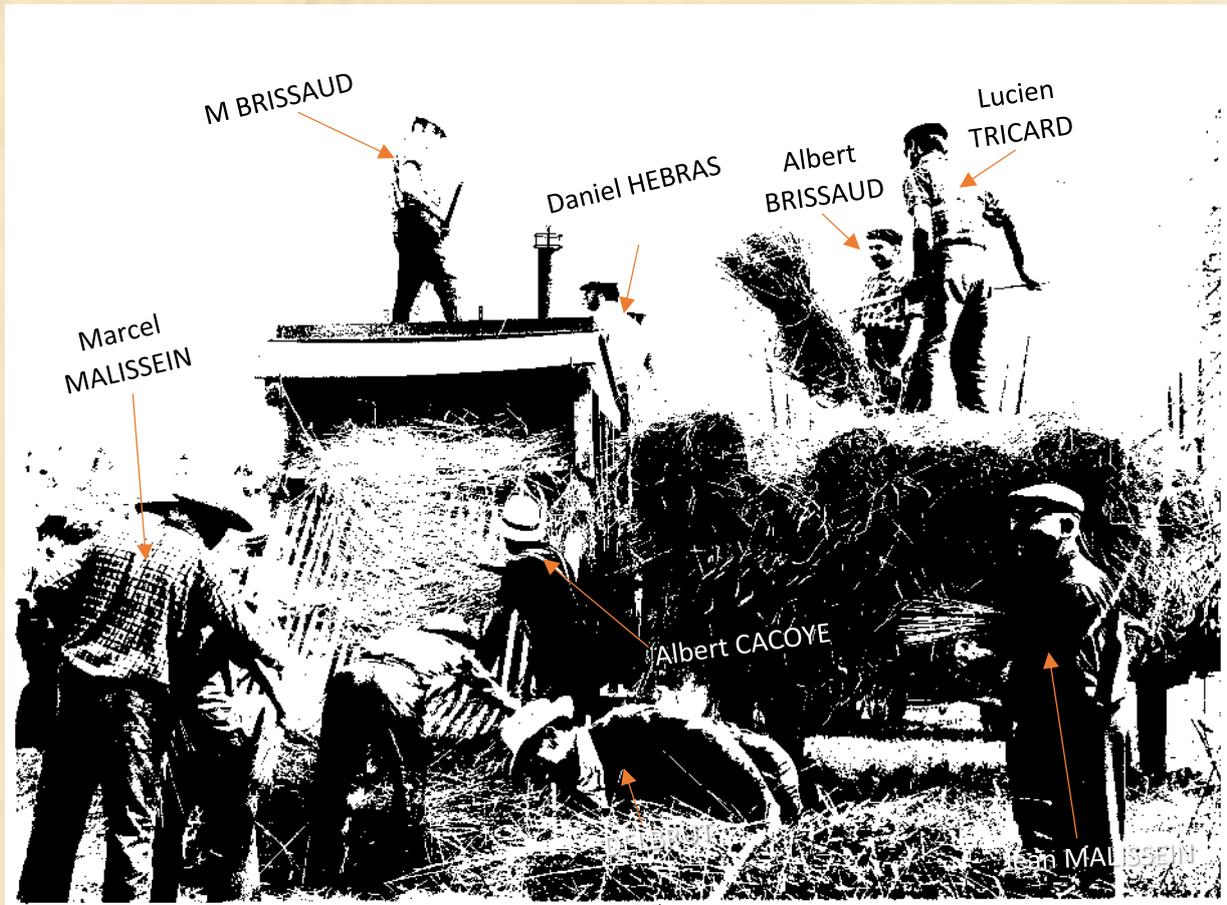
SAINT-JEAN



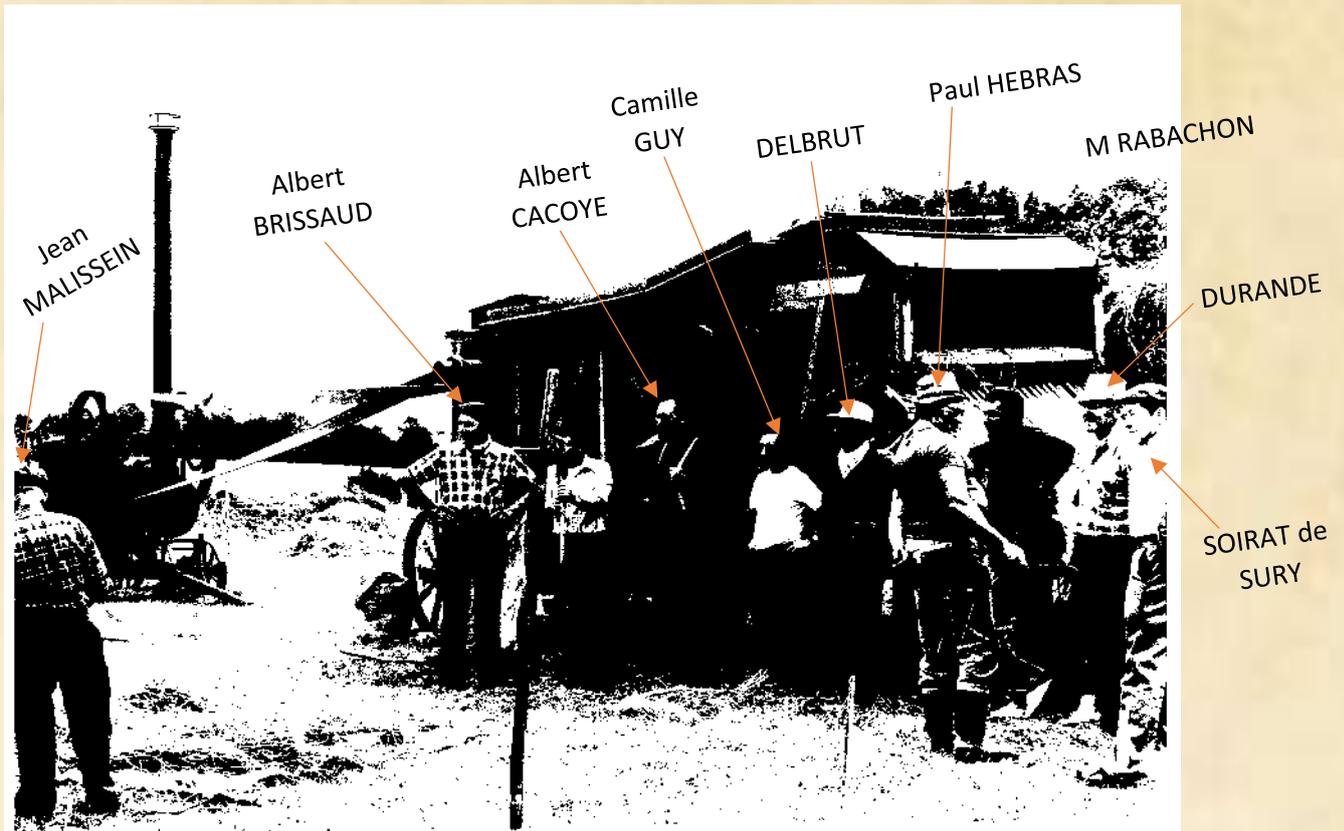
Fête de la batteuse au stade - 7 août 1977



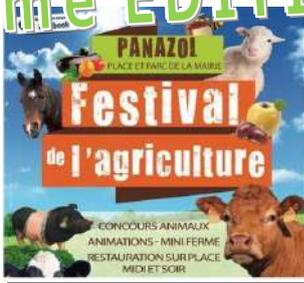
D'AUTREFOIS



Fête de la batteuse au stade - 7 août 1977 (suite)



7^{ème} ÉDITION



PANAZOL FESTIVAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE 2019

LES DATES : 7 ET 8 SEPTEMBRE 2019

Depuis 2013, le Festival de l'Agriculture prend place début septembre dans le parc autour de la Mairie de PANAZOL, et de son parc. Il servira comme chaque année, de galop d'essai aux élevages Bovins Limousin Haut-Viennois, pour préparer le Concours national de la race

LA DUREE : 2 JOURS COMPLETS

Le Festival de l'Agriculture grandit chaque année un peu plus, en prenant de l'ampleur en surface sur l'ensemble des espaces autour de la Mairie, et en durée. En effet pour permettre au public de pouvoir bénéficier au maximum de cet évènement, il a été décidé de débiter le Festival le samedi matin, ainsi les concours et démonstrations commencerons dès 11 h.

LES STARS AU RENDEZ-VOUS ! PLUS DE 200 BOVINS LIMOUSINS A PANAZOL !

En avant-première du Concours National, les champions de la race Bovine Limousine seront à nouveau en représentation sur l'esplanade de la Mairie de PANAZOL. Le Concours Départemental de la Race permet aux visiteurs d'admirer le gratin des élevages de notre département. Ils pourront même les approcher de très près, lors de la déambulation des « stars de la Limousine » dans les allées du marché dominical de la ville, en plein boum de son importante fréquentation.

L'AGRICULTURE HAUT-VIENNOISE EN VITRINE

Le Festival est aussi le lieu de présentation d'autres productions animales et végétales du département, dans le but de créer un lien fort avec la société civile sur les questions agricoles et alimentaires. Ainsi pour cette 7^{ème} édition, des stands et des démonstrations seront organisées par les éleveurs d'Ovins, de Chevaux de trait, et de selle, les pomiculteurs, le Syndicat des horticulteurs, les producteurs de lait.

2019 : L'ESPACE PROMOTION DES PRODUITS ET DES METIERS DE L'AGRICULTURE MIS A L'HONNEUR

Profitant de l'expérience des années précédentes, l'espace promotion des produits et métiers de l'agriculture sera repositionner sur l'entrée du site. Sur ce lieu, de nombreuses structures, dont les lycées agricoles, seront à nouveau associées pour renseigner sur les formations conduisant aux métiers de l'agriculture.

CONCOURS : PORC CUL NOIR LIMOUSIN

ANIMATIONS : CHIENS DE TROUPEAUX ET TONTE D'OVINS

Le porc « cul noir Limousin » sera à nouveau en concours à PANAZOL avec des effectifs en hausse.

Quant aux démonstrations de chiens de troupeaux et de tondeurs de moutons, elles vont-elles-aussi prendre leurs quartiers pour réaliser de belles prestations.

LES ENFANTS ASSOCIES AU FESTIVAL

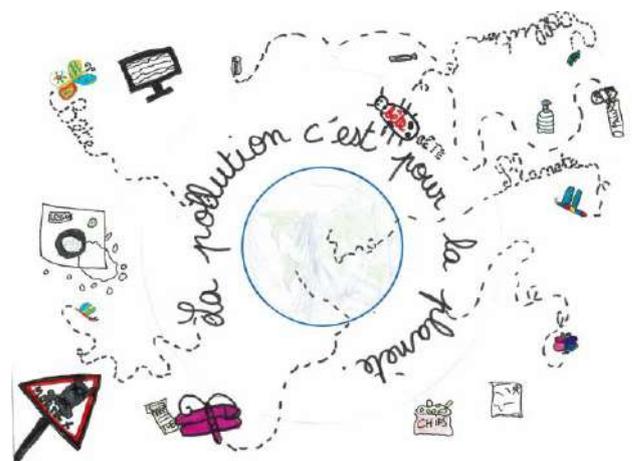
Un espace dédié au jeune public est organisé sur le Festival, au vu du succès du jeu de piste créé depuis 2015.

La Vie de l'Ecole

Toujours écoresponsables !

Les élèves de l'école de Saint Jean Ligoure sont toujours aussi écocitoyens. Cette année, ils ont travaillé sur les économies d'énergies et sur la réduction des déchets.

Dans ce but, ils ont créé des slogans.



SI ON CONTINUE À POLLUER
LA PLANÈTE VA
EXPLOSER



La Vie de l'École (suite)

STOP !

**LES PAPILLONS VEULENT DES FLEURS
SANS POLLUTION...**



Ils ont également réfléchi à leur consommation et à leur production de déchets lors de petits moments du quotidien et notamment lors des pique-niques. Maintenant, nombre d'entre eux profitent de leur « pique-nique zéro déchet » et vous livrent leurs astuces pour vous régaler responsable....

Pour un pique-nique zéro déchet, il faut privilégier les aliments suivants :

- Sandwichs maison de votre choix conservés dans une boîte réutilisable ;
- Salade de riz, de pâtes, de semoule, de légumes divers, avec du thon, des dés de jambon, de fromage, des œufs, ... Selon vos goûts ;
- La vinaigrette peut être à part dans une fiole réutilisable ;
- Quiche ; tarte ; cake (transporté dans une boîte) ;
- Légumes à croquer (tomate, carotte, bâtonnet de concomre, ...) ;
- Du pain ;
- Rondelles de saucisson ;



La Vie de l'École (suite)

- Fromage ;
- Fruits ;
- Gâteau maison dans une boîte ;
- Compote maison dans une boîte...



Pour les gourmands qui ne peuvent vraiment pas concevoir de pique-nique sans chips, privilégier les gros paquets qui, au moins, produisent moins de déchets.

Pour les couverts, prenez des couverts normaux que vous laverez en rentrant, des serviettes en tissus ou des torchons, des gourdes à remplir au robinet...



Laissez libre court à vos envies et privilégiez le fait maison, c'est plus responsable et c'est meilleur en goût et pour la santé !

Et la bonne nouvelle, c'est que les gestes écoresponsables sont souvent bien plus économiques !!!! Et ça c'est bon pour votre porte-monnaie...

Alors, bon pique-nique zéro déchet !!!



Une photographe de St Jean !



Sarah Escola
photographe

Vous souhaitez **immortaliser des moments forts** que vous vous apprêtez à vivre ? Ce que j'aime c'est **retranscrire ces émotions en images**. Mariage, naissance, simples moments en famille ou entre amis, je propose des **séances photos sur mesure** en studio ou à domicile pour revivre et garder en mémoire ces instants, ces liens qui vous unissent et ces particularités qui vous rendent uniques.

Venez découvrir mon site internet
www.sarahescola-photographe.fr

contact@sarahescola-photographe.fr - 06 89 63 63 61



CHEZ NOS AMIS DE LA VALLEE DE LA LIGOURE



Voici une nouvelle information concernant un nouveau service ouvert également aux habitants de Saint-Jean-Ligoure.



Après plusieurs décennies le monument aux morts de Saint-Priest-Ligoure a été déplacé du fronton de l'église vers le futur jardin de la mémoire. Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg et à la suite d'une action de rénovation de nos circuits d'eaux usées et pluviales, le conseil municipal a fait le choix de créer en face de l'église un espace paysager susceptible d'accueillir dans de meilleures conditions notre monument aux morts. Cette nouvelle disposition devrait permettre un déroulement plus facile des cérémonies du souvenir à venir.



DES DROMADAIRES A LA FETE DE LA SAINT-JEAN



Le réchauffement climatique est devenu une réalité et nous vous en apportons la preuve : des dromadaires sillonneront les rues du bourg à l'occasion de la fête de la Saint-Jean.

Dimanche 30 juin, vous pourrez approcher ces sympathiques animaux et même vous hisser sur leur dos.

Ils seront visibles dans le parc de la Mairie, à proximité du poulailler communal, de **10h30 à 17h**. Cet endroit sera le point de départ et de retour des ballades... de bons souvenirs en perspective !

Attention : laissez passer la caravane du désert !



Photo ci-dessus : Léone BADOIL et Louis FAUCHER



Photo ci-dessus : La 4L franchit la ligne d'arrivée.

Après avoir vaincu les sables du désert, nous espérons que **Léone** et **Louis** seront présents à la fête de la Saint-Jean le dimanche 30 juin 2019 pour nous montrer s'ils sont aussi performants sur le dos d'un dromadaire qu'au volant de la 4L Renault !

Saint-Jean-Ligouvre en fête !

GRAND CONCOURS DE LANCER D'ESPADRILLES



Dimanche 30 juin 2019

A partir de 15h

1^{er} Grand Championnat de lancer d'espadrilles à Saint-Jean-Ligoure.

1€

Epreuve Femmes – Hommes – Enfants jusqu'à 16 ans – Elus et personnalités

Un peu d'histoire : le record hommes date de 2014 avec un lancer de **37.58 mètres** détenu par **Olivier DESSAINT**.

Pour les femmes, **Emilie MOUSSEIGT** a atteint un lancer de **29.95 mètres** en 2015.

A **Salies-de-Béarn** cela fait **15 ans** que cette épreuve a lieu.

Le règlement :

- **Deux lancers**
- **Participation demandée : 1€** pour les deux lancers.
- **Un lot offert aux trois 1^{ers} par catégorie.**
- L'espadrille ne doit pas sortir du couloir tracé. La longueur retenue est celle où l'espadrille arrête de glisser et non là où elle tombe.
- Les espadrilles sont fournies pour le concours.

LE RETOUR DES PEINTRES DANS LA RUE



Souvenez-vous : voici quelques années, un concours de peintres dans la rue était organisé.

Après un bref arrêt, les artistes vont à nouveau installer leur chevalet dans les ruelles du bourg dimanche 30 juin 2019.

A 17h, un jury constitué du public présent et de membres du comité des fêtes sera chargé d'évaluer et d'établir un classement.

Si vous savez manier pinceaux, spatules et palettes de couleurs, venez vous inscrire en début de matinée, à la salle du conseil municipal. Un petit déjeuner sera offert à chaque participant.

L'inscription est gratuite.

Saint-Jean-Ligoure en fête !



AAPPMA " LIGOURE BRIANCE "

Siege social - Mairie

87260 Saint Jean Ligoure

AVIS AUX PECHEURS ET NON PECHEURS

DEUX RENDEZ-VOUS IMPORTANTS SONT A VENIR DANS LES PROCHAINES SEMAINES :

- Concours de pêche « jeunes pêcheurs ».
Cette épreuve ouverte aux cadets et aux espoirs se déroulera le **dimanche 16 juin 2019**, Etang Royer **87800 ST-PRIEST-LIGOURE**.
L'inscription sur place est gratuite et de nombreux lots de valeurs sont offerts aux enfants.
- Concours de pêche « adultes ».
Après avoir diverti les jeunes, place aux adultes ! Cette compétition conviviale se déroulera fin août ou début septembre, Etang Royer **87800 ST-PRIEST-LIGOURE**.
Inscription sur place dès les premières lueurs du jour.

**Durant ces deux manifestations : « miam miam » et « glou glou »
adaptés à chaque public !**



Où trouver votre carte de pêche ?

SAINT PRIEST LIGOURE « le COMPTOIR LI EN GOURE »

SAINT JEAN LIGOURE « LE RELAIS SAINT JEAN »

PIERRE BUFFIERE « O.T. BRIANCE-ROSELLE »

PIERRE BUFFIERE « Garage LACHENAUD »

Mais aussi sur internet sur le site « cartedepeche.fr »

Choisissez l'AAPPMA LIGOURE BRIANCE dans le menu déroulant des AAPPMA de la haute vienne



Association des Parents d'Elèves, Les 3 Crayons Bleus

RPI St Jean Ligoure, St Priest Ligoure et Janailhac

L'année scolaire touche à sa fin... Une année un peu test, puisque seulement 2 personnes étaient déjà présentes dans le bureau l'année dernière.

Le traditionnel loto des écoles s'est déroulé le samedi 6 Avril à Saint-Priest-Ligoure dans la joie et la bonne humeur. Une centaine de personnes ont répondu présent à cette manifestation qui a permis de recueillir des bénéfices pour le financement des activités scolaires.

Nous tenons à remercier tous les parents, bénévoles et donateurs qui ont contribué au très bon déroulement de cette soirée !!!

Afin de terminer et clôturer cette année scolaire en beauté, avec l'aide et la bienveillance des enseignants du RPI, **la fête des écoles se déroulera le dimanche 23 juin.** Nous avons décidé de remettre en place la Kermesse des Ecoles.



Cette journée débutera par le spectacle des enfants, puis des grillades, sandwiches, frites vous seront proposés avant de passer l'après-midi tous ensemble autour de jeux individuels ou collectifs. L'ensemble des jeux proposés seront gratuits. Ce sera l'occasion de passer un bon après-midi, on l'espère sous le soleil.

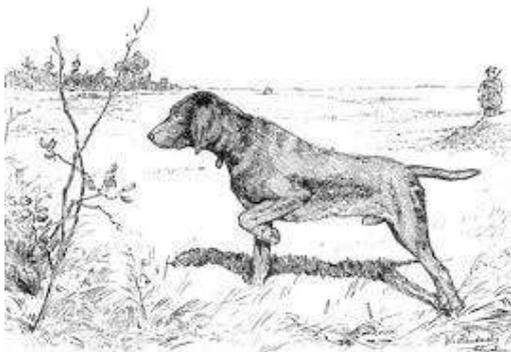
A cette occasion, n'hésitez pas à vous rapprocher auprès de l'équipe de l'APE qui comme tous les ans, est à nouveau à **la recherche de parents souhaitant s'investir dans votre association.**

L'assemblée générale de l'APE aura lieu en septembre, afin de permettre aux nouveaux parents qui arrivent sur notre RPI, de pouvoir venir nous rencontrer et s'engager avec nous.

Je tiens personnellement à remercier l'équipe de l'APE qui s'est toujours montrée dynamique, volontaire et toujours prête à relever les défis !!!! Merci à vous.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un très bel été et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures....

**Nadine Buxeraud,
Présidente de l'APE**



**ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE
AGREEE
de SAINT-JEAN-LIGOURE
A.C.C.A.**

Bonjour à tous,

C'est l'intersaison ! Outre le fait qu'on affute nos armes, pour certains c'est les stands de tir pour contrôler la fiabilité des systèmes de visée pour d'autre c'est la pratique du ball-trap pour ne pas perdre la main. Ce qui est sûr c'est que tous seront prêts en septembre pour l'ouverture. C'est aussi l'époque des assemblées générale. Celle de la Fédération a eu lieu le 27 avril dernier ou un revirement inédit a eu lieu, le rejet total du volet sanglier présenté ce qui impose aux dirigeants une revue complète de leur copie. A Saint Jean, l'AG aura lieu le 8 juin. Sauf bouleversement inattendu cela devrait se passer normalement comme à l'habitude.

Le repas de chasse annuel tant attendu aura lieu lui en Juillet la date n'étant pas encore fixée, elle vous sera communiquée ultérieurement par voie de presse et d'affichage.

Dans la vie de notre association quelques départs de chasseurs soit atteints par la limite d'âge, soit contraints à arrêter pour cause de santé, font place à un certain nombre de nouveaux adhérents, qui j'espère apprécieront la convivialité du groupe.

Voilà je laisse maintenant la parole à notre à notre conteur de service avec une nouvelle histoire que j'espère vous apprécierez.

Jean Claude Gourgousse

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, c'est une histoire de chasse dans un département Normand que j'affectionne particulièrement car il a été le théâtre de ma plus jeune enfance et de mes rêves et souvenirs de chasse.

Une belle nuit dans le Cotentin

 Vous connaissez maintenant ma passion pour la chasse des migrateurs, passion que j'ai pratiqué depuis l'âge de 14 ans et oui avant d'avoir mon permis, sur le marais du Hode en baie de Seine. Chasse essentiellement de nuit dans des installation souterraines appelées Gabions ou Huttes où outre le fait d' inciter les migrateurs à poser sur la mare près de leur congénères disposés par nous savamment pour tromper ces sauvages souvent très méfiants lorsque la saison de chasse touche à sa fin, Il règne très souvent

dans ces milieux confinés une ambiance conviviale et amicale faite aussi il faut le dire de bons moments passés à table ou l'on retrace autour de boissons attrayantes, les meilleurs souvenirs de nos parties de chasse. Des situations cocasses dans ce marais je vous en ai déjà conté mais j'aimerais aujourd'hui vous faire partager un souvenir qui reste parmi les nombreux stockés en ma mémoire, un des meilleurs. Mes parents possédaient une petite maison dans le Cotentin à Hauteville sur mer dans la baie entre Granville et la pointe d'Agon. Depuis les années 50 nous passions tous les étés nos vacances en ces lieux. A l'époque trop jeune, je ne soupçonnais pas que

l'on puisse chasser dans ce coin de Normandie. Et pourtant une tradition de chasse aux migrateurs et ancrée au plus profond des traditions des habitants de cette région, due essentiellement aux pratiques de pêche en estuaire quelle soient à pied ou en bateau. Auparavant, et jusque dans les années soixante, dans beaucoup de zones maritimes la chasse aux migrateurs n'était pratiquée pour la plus grande partie, que par les marins pêcheurs inscrits au registre maritime.



Des années sont passées et notre petit Havre familial du Cotentin est resté dans notre famille puisqu'après la disparition de mes parents c'est mon frère qui l'a repris. Nous y allons aussi souvent que l'on peut malgré les 650km qui nous séparent du Limousin et j'aime toujours autant retrouver cette région si attirante. Un jour, nous promenons à marée basse avec mon frère sur la route submersible du Havre de la Vanlée à Bricqueville sur mer tout près d'Hauteville, j'ai pu voir qu'il y avait plusieurs gabions implantés sur les prés salés garde-manger des fameux moutons du même nom. Je confie à mon frère que j'aimerais passer une nuit de chasse dans cet endroit. Ce n'est pas facile me répondit-il ! Mais je vais me renseigner. En novembre 2015 il nous invite à aller passer quelques jours là-bas mentionnant qu'il fallait que je vienne avec armes et bagages car nous étions invités par les chasseurs propriétaires d'un gabion. Un rêve allait enfin se réaliser. Nous avons rendez-vous au café de Bricqueville sur mer là où se retrouvent les chasseurs du coin, et nous faisons connaissance avec nos hôtes d'une nuit. Ils se présentent, François et Robert. Ce sont deux bons Normands joviaux à la bouille rougie par les embruns et le vent piquant des hivers rigoureux. Très vite le courant passe bien entre nous. Nous ne sommes guère différents et nous partageons la même passion. Après les présentations d'usage et un café arrosé vite avalé, nous partons pour le marais.

La mer est au baissant et nous pouvons avec nos véhicules s'approcher au plus près environ 200m du gabion. Univers superbe, sauvage entre côte et mer, peuplé de nombreux moutons pâturent sur les prés encore humides, une herbe chargée en sel et qui donne à la viande ce goût si subtil. Ils suivront la mer au montant pour se réfugier au sec dans des bergeries improvisées sur des bancs de sable lorsque les coefficients de marées le permettent. Ce soir c'est un coefficient de 77 juste suffisant pour que l'eau vienne affleurer les berges de la mare du gabion. Par contre le vent de fin d'après-midi n'est pas excellent : faible et plein nord. Espérons que cela change dans la nuit. Nous déchargeons le matériel les appelants vivants et les formes en plastique ainsi que nos fusils et nos sacs de victuailles nécessaires pour nous reconforter. Avec Robert On retourne nos véhicules en haut de la digue au sec et c'est à pied à travers le marais que l'on rejoint François et mon frère déjà affairés à disposer les appelants sur la mare. Chaque région a sa façon de disposer les appelants en fonction des vents et surtout sur le littoral, du sens d'arrivée des migrateurs. C'est un peu différent sur des marais intérieurs. Dans le Cotentin je suis surpris du peu d'appelants vivants sur la mare par rapport aux gabions de baie de Seine où on charge en sauvages. Ici point de sarcelles ni de pilettes ni de siffleurs, juste 3 canes de colvert, deux mâles, et une oie. Le reste environ une trentaine de formes en plastique constituent la totalité de l'attelage. François m'explique qu'ici rien ne sert de faire du bruit ! Le canard est méfiant et n'aime pas se poser dans le vacarme des cris de ses congénères. S'il y a de l'arrivage cela suffira à les attirer. L'oie sera mise au bord de la mare avec deux de ses sœurs en plastique dans le coin où les laiches ont envahi un peu la mare. Illusion parfaite de ses oiseaux consommant cette herbe appétante.

Novembre c'est le mois des oies et s'il en arrive mémère c'est le surnom qu'il donne à leur compagne, nous sera bien utile. Nous pénétrons dans le gabion afin de scruter de l'intérieur l'emplacement des canards sur la mare. L'installation est rudimentaire mais confortable. Un coin veille où l'on peut être à deux sans se gêner, trois guiguettes pour surveiller les poses et tirer et un râtelier pour supporter les armes, séparé de la salle principale par un épais rideau.

Derrière une salle avec deux couchettes une table des chaises et un petit coin cuisine avec une gazinière et des placards pour le ravitaillement. C'est très bien ça me rappelle nos nuits 20 ans en arrière. Pour tout vous dire je nage dans le bonheur. Avant de faire la passée nous allons quand même arroser votre venue dit Robert.

Vous allez goûter le pommeau de ma mère. Le pommeau c'est un peu le pineau des Normands. Il sort d'une petite glacière en tissu ! et oui, il faut bien trouver une astuce pour conserver au frais quand on n'a pas de réfrigérateur et surtout pas d'électricité. Ce breuvage est délicieux. Si bon que nous y retournerons une deuxième fois. Allez ! Il est l'heure de sortir nous mettre en place pour la passée. Nous reculons de 100m environ dans le marais pour se cacher dans des roseaux. Le soir commence à tomber lentement donnant des couleurs magiques au marais. Environnement envoûtant où le cri de nos appelants se mêlent au bruit lointain du flot de la mer retirée de plusieurs centaines de mètres au large. On entend les cris des pies de mer, chevaliers et bécasseaux sur les vasières, qui s'en donnent à cœur joie sur cette étendue nourricière. Soudain trois formes nous arrive au-dessus de la mare il faut de bons yeux pour les distinguer car il se confondent dans la pénombre et volent bas. Ils s'élèvent pour amorcer un virage et passe à portée de fusil. On les salue, 4 coups partent deux formes tombent foudroyées nettes. Le dernier disparaît mais François est persuadé qu'il a été touché. On le retrouvera peut-être demain matin. La nuit est maintenant tombée, il est temps de rentrer se mettre à l'abri car depuis un quart d'heure la pluie a fait son apparition. Un crachin comme il dise ici normal à cette saison au moment de l'étal de marée basse. Nous ramassons nos canards qui gisent sur le sable. Deux jolis colverts un male et une cane. On ne sera pas bredouille ! Une fois à l'intérieur on se prépare à entamer la nuit par le moment le plus agréable le passage à table. Pour ne pas être en reste j'ai amené avec moi du Limousin 4 belles entrecôtes de cette viande si chère à nos yeux et nos papilles en Haute Vienne. Je tenais à faire goûter à nos hôtes normands nos produits. J'ai bien sûr amené aussi avec moi un grand bocal de cèpes ramassé en septembre.

Ça fera l'affaire ! Jean jacques mon frère quant à lui a apporté le pastis et une bonne tarte au poire.



Sans attendre nous attaquons le pastis ce qui a le pouvoir de délier les langues même chez les plus timides. On se raconte le souvenir de nos nuits passées dans ces gabions, les coups de froid d'antan avec des prélèvements mémorables, et aussi nos malchances couronnées de bredouille le tout ponctué d'anecdotes cocasses. Ceux qui n'ont pas connu une telle ambiance autour d'un verre les visages éclairés par la lueur de bougies seule source de lumière dans cet environnement n'imaginent pas le bonheur que l'on peut ressentir à ce moment. Dehors c'est le calme plat. La brise du début a fait place au silence, le vent est quasiment nul et c'est avec difficultés qu'on distingue les appelants. Rien d'inquiétant nous dit François ça va changer dès que la mer va remonter. Déjà le doux frissonnement du beurre et de nos entrecôtes dans la poêle nous attise les narines. Avec des échalotes, du sel et du poivre ce sera le bonheur à cela une bonne fricassée de cèpes, quel pied. Et oui nous les chasseurs nous sommes des épicuriens et fier de l'être. Je ne vous décrirais pas tout le repas mais tout fut merveilleux on a même fait flamber la tarte au calvados. Le grand soir !

Il est 23 heures. Nous entamons la veille je serais avec Robert et mon frère avec François nous prendrons la première jusqu'à 1 heure du matin pendant cela François et J.J. essayerons de dormir un peu. Dès l'ouverture des guignettes un petit vent glacial nous saisit le visage. Comme prévu le vent revient avec la marée et nous distinguons maintenant parfaitement les appelants. Ça chante bien les canes répondent bien aux appels des mâles et de temps à autres on entend le caquetement de mémère l'oie. Et puis plus rien juste le rappel de la cane de pose. Nous scrutons Robert et moi avec les jumelles l'étendue de la

mare. Je suis sûr que c'est posé me dit Robert. Soudain sortant de l'ombre du bord de mare deux points se dirigent vers les lignes de plastiques. On dirait deux sarcelles ! Allez, on tente me dis Robert on épaule nos fusils sur le bord des guignettes. Tu prends celle de droite et moi l'autre ok ! prêt un, deux, pan ! nos deux prises gisent sur la mare.

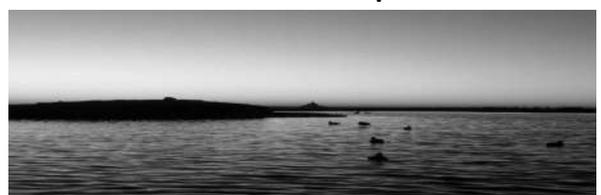


Allez, je sors me dis Robert. Je le regarde s'éloigner dans la mare avec sa pile électrique il ramasse les deux morts ponctué d'un merde et d'un rire. De retour à l'intérieur il arbore la prise. Ah ah ah ! deux grèbes castagneux, le plus petit des grèbes qu'on appelle chez nous pattes au cul du a la position de ses pattes en arrière près du croupion et qu'on a pris pour des sarcelles. Si au lieu de batifoler vers les plastiques, ils avaient plongé comme à leur habitude nous les aurions plus facilement identifiés. Erreur sans conséquences ce n'est pas une espèce en voie de disparition mais c'est toujours culpabilisant de se dire d'avoir ôté la vie à un être vivant. Ce sont les aléas de la chasse. Retour à la veille, on entend maintenant distinctement le bruit des vagues. Les vasières doivent être recouvertes le flot sera bientôt là. 10 minutes avant la relève un long cri des canes suivi de nouveau du chant court de la cane de pose. Là, pas de doute, nous les avons vu poser, cinq siffleurs ! on sort nos armes : prêt ! J'en ai deux a cou dans ma lunette et moi j'en ai un attention un, deux, et les deux coups partent simultanément. On regarde nos 3 oiseaux sont bien là inertes sur le plan d'eau où la lueur blafarde d'un rayon de lune les entoure d'un linceul lumineux. Ouais ! ça mérite un remontant. Un bon petit coup de calva. C'est 3 siffleurs qui viennent grossir le tableau. On passe donc la relève, contents de notre première veille. Je me couche et

très vite je sombre est-ce la fatigue cumulée ou bien les breuvages ?

Toujours est-il que je m'endors comme une souche. Pourtant François et mon frère auront plusieurs fois fait vrombir les armes sans que cela perturbe mon sommeil. Durant leur veille ils auront eu la marée haute et 5 autres oiseaux viendront s'ajouter. 2 colverts, 2 siffleurs et 1 sarcelle. On prend donc la veille suivante. Je suis en forme les deux heures de sommeil m'ont revigoré. Deux heures où il ne se passera rien sauf la pluie qui redoublera d'intensité. A cinq heures nous décidons de veiller tous les quatre pour finir la nuit. Nous aurons recours souvent au café pour rester éveillés. Vers 8 heures le jour commence poindre et le marais se remplit de bruits divers dont le chant strident des goélands domine. Rentrant des terres intérieures, ils vont eux aussi participer au festin des vasières. Alors qu'on pensait la nuit pliée, Mémère se met à cancaner avec insistance. Bon dieu ! des oies ! Ça dure bien 5 minutes mais l'on ne voit rien, si nous sortons elles vont nous voir et ce sera fichu. D'un seul coup on entend deux bruits sourds dans le clapot où se trouve Mémère. Trois oies sont posées. C'est des moissons nous dit François ! Allez, on tente, prêts ! Un, deux et les 4 coups retentissent. M...e ! inconsciemment, sans se concerter et du fait un peu de l'exiguïté de la salle de veille, nous avons visé la même. C'est sûr qu'avec le poids de plomb dont on l'a farcie elle ne risquait pas de repartir. Tout finira par un rire content quand même de cette merveilleuse nuit avec 12 pièces au tableau car au matin François retrouvera la cane colvert blessée la veille, et surtout d'avoir connu de bons amis. Mon frère a eu depuis l'occasion de refaire quelques nuits avec eux. Avec des fortunes diverses dont quelques bredouilles car des nuits comme nous avons connue ne sont pas légion. Persuadés que ma présence a porté chance, Je suis invité quand je veux. Peut-être cette année qui vient qui sait.

Henri Dupont



Des nouvelles du Comité



Résultat concours de belote printanier !

48 équipes ont participé à ce concours printanier mardi 30 avril.

Cette fois-ci le trio de tête est composé de 3 équipes féminines. Bravo à elles !!!



Les résultats : L'équipe n°7 « Emma et Charlotte » sont les gagnantes et sont repartis avec 2 jambons secs ainsi qu'un brin de muguet pour avoir été la meilleure équipe féminine. De plus avec un super score de 4144 points. La seconde place revient à l'équipe n° 41 « Valérie et Maryline » puis en troisième place l'équipe n° 11 « Jacqueline et Colette ». Merci à tous les participants.

Autres remerciements, pour tous les bénévoles pour leur précieuse aide.

Prochain concours de belote l'automnal, à partir de 20h00 le Jeudi 31 Octobre 2019.



La fête de la Saint-Jean !

Elle aura lieu le week-end du Samedi 29 et Dimanche 30 Juin 2019

Voici le programme :

Le Samedi :

Le soir

- Repas « steak/gratin dauphinois » (tarif de 16€), qui a bien plu l'an passé du coup on réitère à partir de 20h00, suite de la soirée comme la tradition le veut : feu d'artifice et feu de St Jean.



Le Dimanche :

Toute la journée :

- Véhicules anciens en collaboration de l'association « Racing Club Rétromobiles » de Pierre-Bufferière
- Peintres dans les rues
- Vide grenier et petit marché
- Promenade à dos de Dromadaires
- Pêche à la truite, organisée par l'association des amis des fleurs « Les achillées »
- Structures gonflables, pêche aux canards

BUVETTE et Restauration

Inédit : stand glaces thaïlandaises

En matinée :

- Concours culinaire : terrine de pâté à remettre à la buvette pour 10h, résultat vers 11h00.

L'après-midi :

- Concours lancé d'espadrilles
- Initiation boxe



**Venez passer une bonne soirée et un bon dimanche entre amis, en famille ...
Et surtout n'hésitez pas à en parler autour de vous !**

Tous
en
fête!

 Le Comité des Fêtes.

Renseignements Christelle Bobeau 06 58 35 06 66 (Présidente)

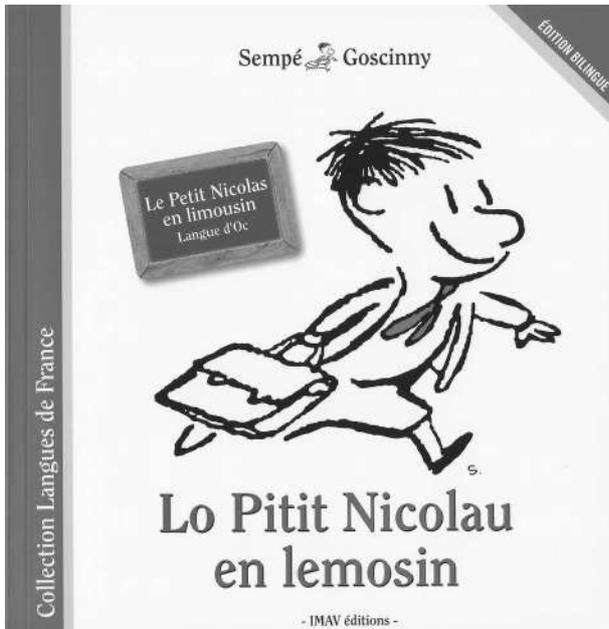
Mail : comite.stjean@laposte.net

Retrouver toutes nos manifestations sur 

Lo Pitit Nicolau a Limòtges !

Ujan, Legir a Limòtges fuguet treblat per la 'ribada d'un goiasson de 60 ans : Lo Pitit Nicolau...

Per festar son anniversari, sos editors, mai la quita filha de Renat Goscinny, avian decidat de revirar quatre de sas aventuras en occitan lemosin ! N'en veiquí un bocin, per lo plaser de l'auvir desboirar sus la rentrada e sos amics d'en classa.



Lire : [Lou Piti Nicoulaou in Lémousi]

L'édition 2019 du Salon du livre « Lire à Limoges » a mis à l'honneur Le Petit Nicolas à l'occasion de ses 60 ans et de la parution de ses aventures en occitan lemosin.

Toujours alerte, il croque ici pour nous la préparation minutieuse de sa rentrée, ainsi qu'une galerie de portraits savoureux, celle de ses copains de classe !

Anam tornar a l'escòla On va rentrer p 29

« E puèi la mamà m'achaptèt un cartable dau diable, e emb los cartables, nos amusarem plan a la surtida de l'escòla, nos carram de los lançar per las chambas daus camaradas per los entraupar, e me tarda de los tornar veire, los camaradas, e puèi la mamà m'achaptèt una troça que sembla un estug de revolvèr, emb un talha-gredon que sembla un avion a la plaça dau revolvèr, una goma que sembla una soriç, un gredon que sembla una flaüta, e un modelon de chausas que semblen d'autres chausas, e emb tot quò-quí maitot farem los turlauds en classa.

Lo ser, quand lo papà viguèt tot çò que la mamà m'aviá achaptat, me dissèt que comptava be que prendriá garda de ma besunha, e ieu dissei que òc-segur. Quò es vrai, sei menimós emb ma besunha, quitament si lo talha-gredon s'esbolhèt avant lo sopar, quand jugave a bombardar la soriç, e lo papà s'esmalignuèt, dissèt que ieu era un diablsson dempuèi qu'èrem tornats, e que quò li preissava que l'escòla tornés començar. »

« Et puis, maman m'a acheté un cartable terrible, et avec les cartables on rigole bien à la sortie de l'école, on s'amuse à les jeter dans les jambes des copains pour les faire tomber, et je suis drôlement impatient de les revoir, les copains, et puis maman m'a acheté une trousse qui ressemble à un étui de revolver, avec, à la place du revolver, un taille-crayon qui ressemble à un avion, une gomme qui ressemble à une souris, un crayon qui ressemble à une flûte, et des tas de choses qui ressemblent à autre chose, et avec ça aussi on va bien faire les guignols en classe.

Quand papa, le soir, a vu tout ce que maman m'avait acheté, il m'a dit qu'il espérait que je prendrais bien soin de mes affaires, et moi je lui ai dit que oui. C'est vrai, je suis très soigneux avec mes affaires, même si le taille-crayon s'est cassé avant le dîner, en jouant à bombarder la souris, et papa s'est fâché, il a dit que j'étais intenable depuis notre retour, et qu'il était pressé que l'école commence. »

Lo Pitit Nicolau e sos camaradas

Nicolau

« Quò es de prumiera »
« Aquí quò dòna »

Joachim

« Aima mai que mai far a las bilhas.
Quò es pas per dire mas juga plan ben ;
Quand tira, tac ! Manca quasiment jamai. »

Clotari

« Quò es lo darrièr de la classa.
Quand la mestressa l'interroja
se deu totjorn passar de récré. »

Anhan

« Quò es lo prumier de la classa
e lo cocon de la mestressa,
nosautres l'aimam pas tant qu'aquò. »

Alcèste

« Quò es mon melhor camarada
un gròs-lard que minja tot lo temps »

Jaufré

« Lo seu pair es tan riche que
li achapta tot çò que s'enveja. »

Eude

« Es plan fòrt e quò li platz
de balhar daus còps de punh
sus lo morre daus camaradas. »

Maria-Edvija

« Maria-Edvija es genta-genta,
crese que nos vam maridar
pus tard. »

Rufús

« A un estuflet a boleta
e son pair fai lo policier. »

Nicolas

« C'est chouette ! »

Joachim

« Il aime beaucoup jouer aux billes.
Et il faut dire qu'il joue très bien ;
quand il tire, bing !
il ne rate presque jamais. »

Clotaire

« C'est le dernier de la classe.
Quand la maîtresse l'interroge,
il est toujours privé de récré. »

Agnan

« C'est le premier de la classe
et le chouchou de la maîtresse,
nous on ne l'aime pas trop. »

Alceste

« C'est mon meilleur copain,
un gros qui mange
tout le temps. »

Geoffroy

« Il a un papa très
riche qui
lui achète tout ce qu'il
veut. »

Eudes

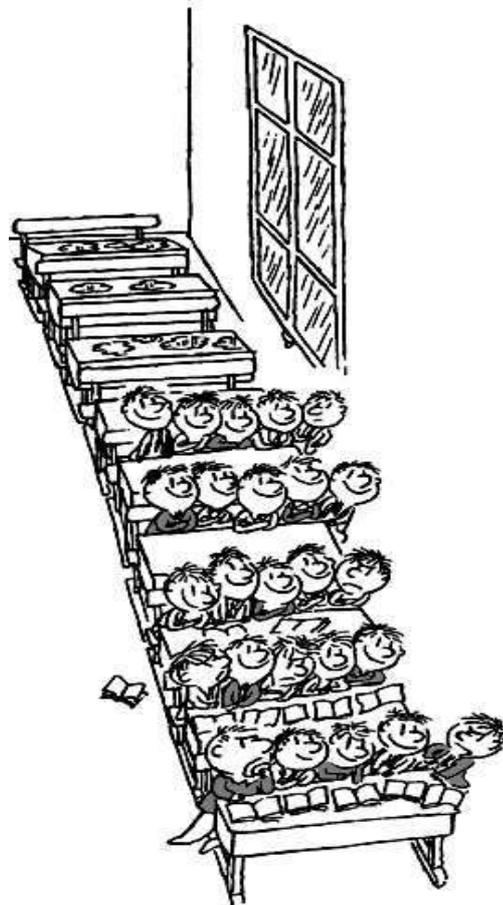
« Il est très fort et il
aime bien
donner des coups de
poing
sur le nez des copains. »

Marie-Edwige

« Marie-Edwige est
très chouette,
je crois que l'on va se
marier
plus tard. »

Rufus

« Il a un sifflet à
roulette
et son papa est
policier. »



Extraits et dessins : René Goscinny & Jean-Jacques Sempé

Traduction en occitan limousin : Dominique Decomps

© 2019 IMAV éditions

Coin Jeux des Grands

MOTS FLÉCHÉS

Fleuve et bateau

CHÂTEAU À VIENNE ASCENSEUR FLUVIAL	↓	AFFRONTS MASQUE POUR LE RÉVEILLON	↓	DANS L'EAU DE MER CAPITALE D'UNE CORÉE	↓	VACANCES EN BATEAU	↓	DIFFICULTÉ GRANDE ÉCOLE	↓	RÉGION BARRE DE FERMETURE	↓	PLUS LONG FLEUVE D'EUROPE	↓	ESTUAIRE DE LA GARONNE TÈRA-OCTET	↓	TRANCHE D'ÂGE DIEU NORDIQUE	↓		
↓	→	↓	↓	↓	↓	INDISPENSABLE AVANT LE DÉPART	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓		
LIEU DE SÉJOUR FLEUVE IBERIQUE	→					VAGUE SUJET DÉMONSTRATIF	→			FLEUVE ITALIEN	→			CAP VERS LES FJORDS	→			FLEUVE ALLEMAND	
↓	→			AGENCE AMERICAINE PSYCHANALISTE FRANCAIS	↓		↓			CONFESSION ATTRIBUT DE POSÉIDON	→			VOLATILE SEUIL DU JOUR	→			↓	
MEMBRES SUPÉRIEURS LOGARITHME	→							SÉLECTION	→					EXILÉ MARQUE DE SURPRISE	→				
↓	→	FLEUVE DE GLACE PROJETTE	→							MESURE LA VITESSE DU BATEAU CONTESTE	→							PLUS LONG FLEUVE DE FRANCE	
MONNAIE COURANTE MÉLANGEA	→			PETITE COMPAGNIE CONVIENT	→			POUCE ANGLAIS AIR D'OPÉRA	→					FAIT LE MOUTON SE JETTE DANS LA MER DU NORD	→				
↓	→					EXCLU	→					AU LARGE DE LA ROCHELLE ARGON AU LABO	→			MÉTAL IL PREND LA TÊTE	→		
ARTICLE JETÉE À L'EAU POUR UNE ESCALE	→			INTRODUITE	→							INTERJECTION EQUERRE	→			ENTRE 3 ET 4 VERSION NON DOUBLÉE	→		À COUDRE OU À JOUER
↓	→					TERRE FERME	↓	EN VOGUE	→			LE CÔTÉ DROIT DU BATEAU	→						
NÉGATION	→			RÉGION DE DUBROVNIK	→									ATTACHÉE	→				

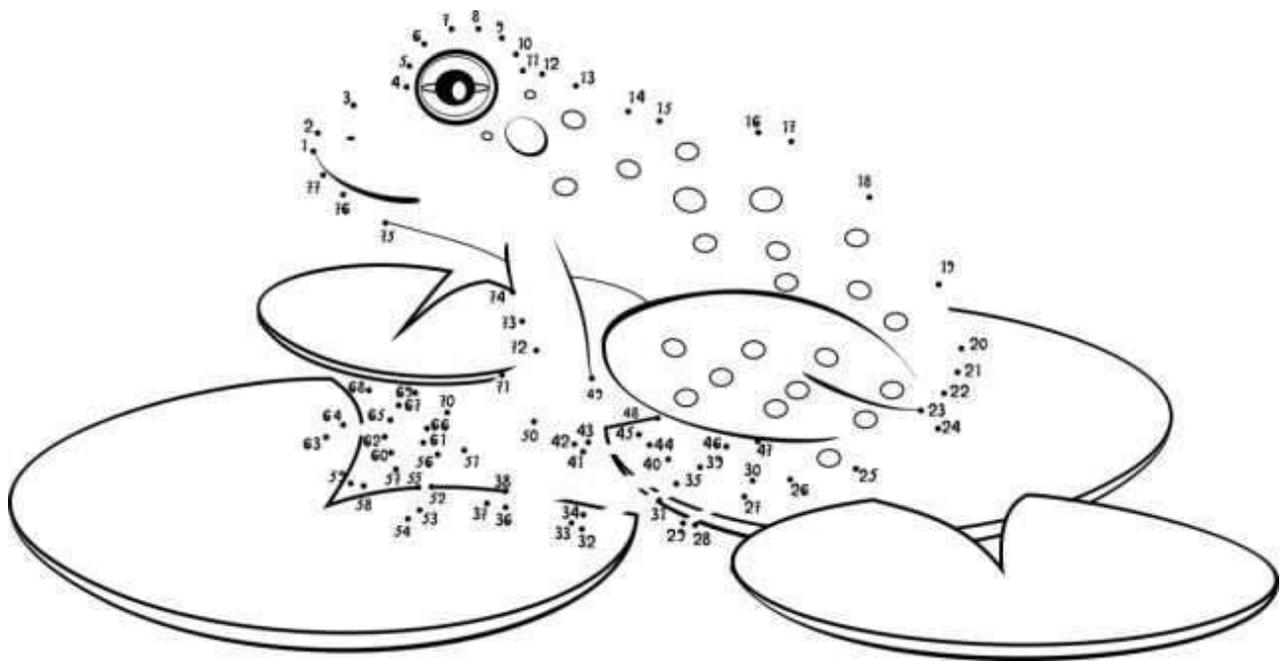
SUDOKU

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

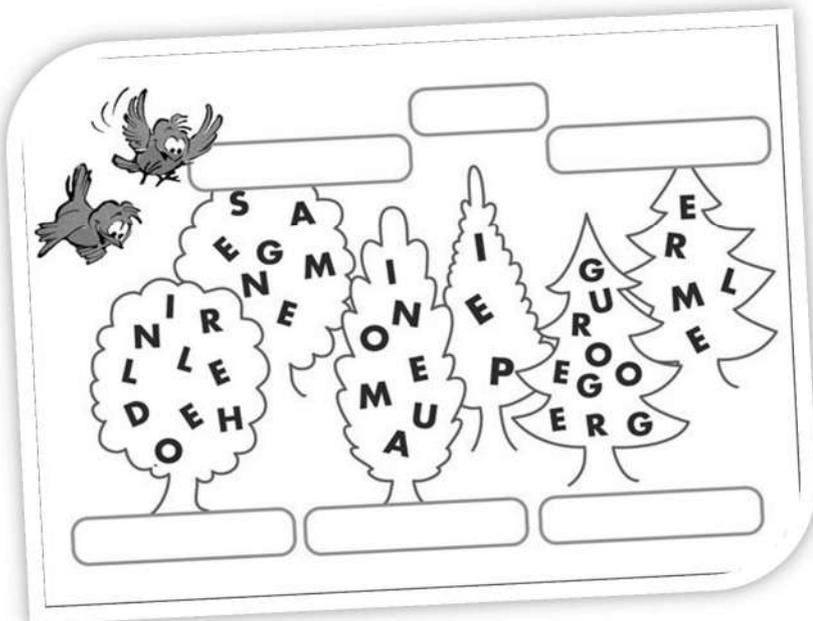
5	4			2		8		6
	1	9			7			3
			3			2	1	
9			4		5		2	
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2



Coin Jeux des Petits



7 erreurs se sont glissées dans le dessin de droite, trouve-les



"Échos de la Charrière"

Localisation : ce lieu-dit : "La Charrière" se situe dans le secteur proche du carrefour entre la **RD15** (de St-Jean vers Pierre-Buffière) et la **RD32a** (route menant à Chalusset)
Correspondante météorologie : **Madame Madeleine LAVALEE**.

LA PLUVIOMETRIE DE L'ANNEE 2018 :

Année 2018	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d	Total annuel
Nombre de jours de précipitations	19	9	19	9	8	6	4	5	3	7	9	10	108
Quantités en mm	217	84	140	152	103	45	66	56	14	34	68	123	1102
Nombre de jours d'orage	0	0	1	2	3	4	2	2	0	0	0	0	14
Dont quantités durant l'orage en mm	0	0	7	92	53	25	64	44	0	0	0	0	285

Analyse du bilan :

Le total des précipitations est de **1.102mm**.

La moyenne des précipitations est de **91,83mm**, ce qui met cette **année 2018 en cinquième position parmi les plus pluvieuses depuis 1994**, après :

Année :	Total :	Moyenne :
2008	1.296mm	108mm
2007	1.238mm	103,16mm
1994	1.178mm	98,16mm
2009	1.113mm	92,75mm

Ce bilan est-il très satisfaisant ? Je préfère dire que **2018 a été l'année des contrastes**. Si l'on prend les cinq premiers mois, de janvier à mai, il est tombé **696mm** avec une moyenne de **139,20mm**.

Les sept derniers mois, de juin à décembre, il est tombé **406mm** pour une moyenne de **58mm**.

L'année a donc été, en partie, très humide, et en partie, très sèche.

Je note aussi que les précipitations arrivant à la suite d'orages peuvent varier à quelques centaines de mètres de distance. Ainsi, assez souvent, j'ai reçu une forte averse à Pierre-



Photo de gauche : un coucher de soleil à Saint-Jean.

Un grand merci à **Madame LAVALEE** pour le précieux suivi des précipitations météorologiques de son secteur. Si, vous aussi, vous collectez ce type d'informations, votre "Chabatx d'Entrar" peut vous ouvrir ses colonnes.

"Echos de la Charrière" (suite)

Notre correspondante ne se contente pas d'effectuer les relevés des précipitations de son secteur, elle s'occupe également de recenser les hirondelles qui s'installent chaque année dans son sous-sol.

ACTIVITE DES HIRONDELLES - ANNEE 2017 :

Nid N°4	Nid N°1	Nid N°2	Nid N°3	Nid N°5
Arrivée le 26/03/2017	Arrivée le 31/03/2017	Arrivée le 13/04/2017	Arrivée le 23/04/2017	
1ère couvée le 17/04/2017	1ère couvée le 08/05/2017	1ère couvée le 10/05/2017	1ère couvée le 18/05/2017	
Eclosion le 02/05/2017	Eclosion le 22/05/2017	Eclosion le 24/05/2017	Eclosion le 02/06/2017	
Envol le 24/05/2017	Envol le 10/06/2017	Envol le 12/06/2017	Envol le 22/06/2017	
5 oiseaux	5 oiseaux	5 oiseaux	5 oiseaux	
2ème couvée le 09/06/2017	2ème couvée le 26/06/2017	2ème couvée le 15/07/2017	2ème couvée le 16/07/2017	
Eclosion le 21/06/2017	Eclosion le 10/07/2017	Eclosion le 28/07/2017	Eclosion le 29/07/2017	
Envol le 15/07/2017	Envol le 30/07/2017	Envol le 12/08/2017	Disparition le 05/08/2017	
5 oiseaux	5 oiseaux	1 oiseau	0 oiseau	

Analyse du bilan 2017 :

Le taux de réussite est de 77%. Les 30 et 31 juillet 2017 a lieu un grand rassemblement au-dessus de chez nous, comme pour une fête. Le 13 août, beaucoup d'hirondelles sont présentes sur les fils électriques à la ferme. A partir de cette date, leur présence est en baisse constante au sous-sol.

Le grand départ a lieu le 07 septembre 2017.

ACTIVITE DES HIRONDELLES - ANNEE 2018 :

Nid N°4	Nid N°1	Nid N°3	Nid N°2	Nid N°5
Arrivée le 05/04/2018	Arrivée le 14/04/2018	Arrivée le 22/04/2018	Occupé le 10/05/2018	Occupé le 19/05/2018
1ère couvée le 22/04/2018	1ère couvée le 02/05/2018	1ère couvée le 24/05/2018	1ère couvée le 25/05/2018	1ère couvée le 03/06/2018
Eclosion le 06/05/2018	Eclosion le 16/05/2018	Eclosion le 07/06/2018	Eclosion le 08/06/2018	Eclosion le 17/06/2018
Envol le 31/05/2018	Envol le 07/06/2018	Envol le 27/06/2018	Envol le 28/06/2018	Envol le 09/07/2018
3 oiseaux	4 oiseaux	4 oiseaux	3 oiseaux	5 oiseaux
Eclosion le 28/06/2018	Eclosion le 04/07/2018	Eclosion le 30/07/2018	Eclosion le 02/08/2018	Eclosion le 04/08/2018
Envol le 17/07/2018	Envol le 27/07/2018	Envol le 19/08/2018	Envol le 24/08/2018	Envol le 26/08/2018
4 oiseaux	4 oiseaux	4 oiseaux	3 oiseaux	4 oiseaux

Analyse du bilan 2018 :

Avec 11 couvées, il aurait dû naître 55 jeunes. Or, 41 seulement, et j'en ai trouvé 5 mortes, alors qu'elles volaient. Leur poids : entre 7 et 8 grammes. La cause de leur mort: le manque de nourriture ? Le 13 septembre, toutes sont parties.

Eclosion le 15/08/2018
Envol le 05/09/2018
3 oiseaux

Coin Jardinage



Des légumes au carré : les potagers en carrés

Oubliez les plates-bandes et passez au potager en carrés. Jardin miniature, esthétique et pratique, il offre une grande diversité de cultures.



Le potager en carrés est né de la réflexion de l'Américain Mel Bartholomew, auteur du livre *Square Foot Gardening* paru en 1981. Rompant avec une approche du jardinage traditionnelle, il a cherché à concevoir un espace où le jardinier ne produirait que ce qu'il consomme et cela dans le minimum de place. Il a donc rationalisé la surface en divisant un grand carré en plusieurs petits carrés de même taille, dévolus à autant d'espèces végétales différentes. Le potager en carrés était né, avec tous ses avantages.

Tout d'abord, cette technique permet un réel gain de temps. Elle limite – voire supprime – le travail de la terre, tâche douloureuse s'il en est. Le potager en carrés crée un espace accessible depuis l'extérieur, où aucun pied ne vient jamais compresser le sol. Racines et faune souterraine travaillent ainsi la terre à votre place. Ensuite, le désherbage, autre grande corvée du jardinage, est simplifié grâce à la densification des cultures et à leur succession pendant toute l'année.

Place au plaisir

Réduire les corvées n'est pas le seul avantage du potager en carrés. Avec sa géométrie et ses lignes pures, il s'inscrit de manière esthétique dans un jardin. Ce type de culture est aussi extrêmement ludique et convient autant à une initiation au potager qu'à une pratique régulière. La structure s'adapte à l'espace disponible et peut prendre place sur une terrasse, un balcon ou dans un petit jardin de ville.

Et, surtout, le potager en carrés est un réconfort incontestable pour votre dos. La simple surélévation de 30 cm rend en effet la terre beaucoup moins basse ! Et vous pouvez choisir de surélever la totalité du carré encore davantage pour vous occuper de vos plantes sans avoir à vous courber. Le potager devient alors une vraie partie de plaisir.

Accessible à tous

Le potager en carrés est systématiquement présent dans les handi-jardins, destinés aux personnes en fauteuil roulant. Pour devenir accessibles aux jardiniers à mobilité réduite, les carrés sont surélevés à 60 cm de hauteur. Le sol entre les carrés est couvert d'un matériau carrossable pour leur permettre de se déplacer sans difficulté.

À Meyzieux (69), par exemple, dans le jardin de l'association régionale des infirmes moteurs cérébraux, les potagers en carrés regorgent d'aromatiques, de fleurs et de tomates de toutes les couleurs. Certains sont faits de caisses récupérées au supermarché et recouvertes de feutre géotextile, d'autres fabriqués avec du bois de palette... récup oblige. Parce que les besoins et les envies diffèrent selon les résidents, hauteurs et volumes s'adaptent à chacun.

Organiser les cultures dans un carré potager

Le maître mot est "rationalisation". Comme les cultures se succèdent sans arrêt, la maîtrise du temps et de l'espace sont les clés de la réussite.

Au moment de remplir les coffres, ne cédez pas à la facilité, qui serait de n'utiliser que du terreau et du compost, leur irrigation serait presque impossible. Apportez au moins un tiers de terre de jardin contenant un minimum d'argile, et des matières organiques parfaitement décomposées.

Gardez également présent à l'esprit que le problème numéro un des carrés de culture est l'eau, et la capacité de la terre à la retenir. Bien détremper le substrat plusieurs fois avant de commencer les plantations, en complétant le niveau si nécessaire.



Alternance et nourriture dans un potager en carré

Ce mode de culture est aussi très exigeant en éléments nutritifs : les récoltes se succèdent sans arrêt sur une même parcelle. Pour éviter l'épuisement, il faut apporter des matières fertilisantes, bien sûr, mais aussi ne pas puiser le même élément trop longtemps au même endroit.

Le mieux est d'alterner les familles botaniques sur une même parcelle ou sur deux parcelles mitoyennes, ainsi que les catégories alimentaires (racines, feuilles, graines, fruits...), qui ont chacune des besoins particuliers et puisent leur nourriture à différents niveaux dans le sol.

Enfin, veillez également à respecter les besoins en lumière de chaque espèce : installez les plus basses sur le pourtour, les plus hautes au milieu.

Solutions des jeux des grands

MOTS FLÉCHÉS

S	O	S	C	O	P	D	G	A								
E	C	L	U	S	E	R	E	S	E	R	V	A	T	I	O	N
H	O	T	E	L	O	N	P	O	N	O	R	D				
D	O	U	R	O	C	I	A	A	V	E	U	O	I	E		
E	P	A	U	L	E	S	T	R	I	B	A	N	N	I		
L	N	G	L	A	C	I	E	R	N	O	E	U	D	D		
B	L	E	C	I	E	I	N	C	H	B	E	L	E			
B	R	A	S	S	A	R	A	D	I	E	R	E	O	R		
U	N	I	N	S	E	R	E	E	A	H	P	I				
A	N	C	R	E	O	I	N	T	R	I	B	O	R	D		
N	E	D	A	L	M	A	T	I	E	N	O	U	E	E		

SUDOKU

8	7	6	5	4	3	1	9	2	5	4	3	9	2	1	8	7	6
5	4	3	2	1	9	7	6	8	8	7	6	3	5	4	2	1	9
2	1	9	8	7	6	4	3	5	9	8	7	4	6	5	3	2	1
1	9	8	7	6	5	3	2	4	3	2	1	9	8	6	5	7	
4	3	2	1	9	8	6	5	7	6	5	4	1	3	2	9	8	7
7	6	5	4	3	2	9	8	1	7	6	5	2	4	3	1	9	8
3	2	1	9	8	7	5	4	6	4	3	2	8	1	9	7	6	5
6	5	4	3	2	1	8	7	9	1	9	8	5	7	6	4	3	2
9	8	7	6	5	4	2	1	3	6	5	4	2	1	9	8	7	6

LES RANÇONGIÉRIELS



Un rançongiciel (**Ransomware** en anglais) est un logiciel malveillant qui bloque l'accès à l'ordinateur ou à des fichiers (souvent en les chiffrant) et qui réclame à la victime le paiement d'une rançon pour en obtenir de nouveau l'accès.

La machine peut être infectée après l'ouverture d'une pièce jointe, ou après avoir cliqué sur un lien malveillant reçu dans des courriels, ou parfois simplement en naviguant sur des sites compromis, ou encore suite à une intrusion sur le système. Dans la majorité des cas, les cybercriminels exploitent des vulnérabilités connues dans les logiciels, mais dont les correctifs n'ont pas été mis à jour par les victimes.

BUT RECHERCHÉ

EXTORQUER DE L'ARGENT

à la victime en échange de la promesse (pas toujours tenue) de retrouver l'accès aux données corrompues. Certaines attaques visent juste à **saboter le système** de la victime pour lui faire subir des pertes d'exploitation et porter atteinte à son image.

SI VOUS ÊTES VICTIME

DÉBRANCHEZ LA MACHINE D'INTERNET ou du réseau informatique.

En entreprise, **ALERTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SERVICE INFORMATIQUE**.

NE PAYEZ PAS LA RANÇON réclamée, car vous n'êtes pas certain de récupérer vos données et vous alimenteriez le système mafieux.

DÉPOSEZ PLAINTÉ auprès de la police ou de la gendarmerie ou en écrivant au procureur de la République dont vous dépendez. Faites-vous au besoin assister par un avocat spécialisé.

IDENTIFIEZ LA SOURCE DE L'INFECTION et prenez les mesures nécessaires pour qu'elle ne puisse pas se reproduire.

APPLIQUEZ UNE MÉTHODE DE DÉSINFECTION ET DE DÉCHIFFREMENT, lorsqu'elle existe*. En cas de doute, effectuez une restauration complète de votre ordinateur. Reformatez le poste et réinstallez un système sain, puis restaurez les copies de sauvegarde des fichiers perdus, lorsqu'elles sont disponibles.

FAITES-VOUS ASSISTER AU BESOIN PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS. Vous trouverez sur www.cybermalveillance.gouv.fr des prestataires spécialisés susceptibles de pouvoir vous apporter leur expertise.

* Les sites suivants peuvent fournir des solutions dans certains cas :
<https://www.nomoreransom.org/fr/index.4.html>
<https://stopransomware.fr>

MESURES PRÉVENTIVES

Appliquez de manière régulière et systématique les mises à jour de sécurité du système et des logiciels installés sur votre machine.



Tenez à jour l'antivirus et configurez votre pare-feu. Vérifiez qu'il ne laisse passer que des applications, services et machines légitimes.



N'ouvrez pas les courriels, leurs pièces jointes et ne cliquez pas sur les liens provenant de chaînes de messages, d'expéditeurs inconnus, ou d'un expéditeur connu, mais dont la structure du message est inhabituelle ou vide.



N'installez pas d'application ou de programme « piratés », ou dont l'origine ou la réputation sont douteuses.



Évitez les sites non sûrs ou illicites, tels ceux hébergeant des contrefaçons (musique, films, logiciels...) ou certains sites pornographiques qui peuvent injecter du code en cours de navigation et infecter votre machine.



Faites des sauvegardes régulières de vos données et de votre système pour pouvoir le réinstaller dans son état d'origine au besoin.



N'utilisez pas un compte avec des droits « administrateur » pour consulter vos messages ou naviguer sur Internet.



Utilisez des mots de passe suffisamment complexes et changez-les régulièrement, mais vérifiez également que ceux créés par défaut soient effacés s'ils ne sont pas tout de suite changés (www.ssi.gouv.fr/guide/mot-de-passe).



Éteignez votre machine lorsque vous ne vous en servez pas.



ORGANISATION DES SERVICES – COÛT DES SERVICES COMMUNAUX

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h10 à 12h10 et 13h40 à 16h10

Mercredi de 9h10 à 12h10

Tél. : 05.55.44.76.46.

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

Vos interlocutrices : Sylvette Rigal, Déborah De Jésus.

Personnel encadrant : Sylvette Rigal, Bart Thorrée, Déborah De Jésus

Lieu : groupe scolaire

Intervenants extérieurs :

Mme CLERGEOT C. et Mme GUEDJ G. :

Vendredi de 15h10 à 16h10

GARDERIE MUNICIPALE

Lieu : groupe scolaire - 09.67.82.76.46.

Vos interlocutrices : Sylvette Rigal, Déborah De Jésus

Personnel encadrant : Sylvette Rigal, Bart Thorrée, Déborah De Jésus

Le matin de 7h30 à 9h00

Le soir de 16h10 à 18h45

Le mercredi le service est assuré uniquement le matin

Coût : 1.50€ le matin, 1.50€ le soir

Garderie gratuite de 12h10 à 12h30 le mercredi matin (1€ facturé pour tout dépassement même occasionnel)

CANTINE SCOLAIRE

Lieu : groupe scolaire - 05.55.44.76.46

Votre interlocutrice : Sylvette Rigal

Personnel encadrant : Sylvette Rigal, Bart Thorrée

Coût :

- 2.50€ par repas et par enfant
- 4.00€ par repas et par adulte

ASSAINISSEMENT

Redevance assainissement eau : 1.60€/m³

Taxe raccordement au réseau d'assainissement collectif des maisons neuves : 2000€

LOCATION SALLE DES FETES

Location habitants commune :

- Salle des Fêtes seule : 80€
- Salle des Fêtes et cuisine : 100€
- Option chauffage : + 30€

Location habitants hors commune et entreprises:

- Salle des Fêtes seule : 180€
- Salle des Fêtes et cuisine : 200€
- Option chauffage : + 30€

Location associations commune :

- Salle des Fêtes seule : gratuit
- Salle des Fêtes et cuisine : gratuit
- Option chauffage : gratuit

Conditions à remplir pour utiliser les locaux :

- Fournir une attestation d'assurance (particuliers, associations et entreprises)
- Verser une caution par chèque du montant total de la location. Celui-ci sera restitué après paiement.
- Remarque : en cas de dégradation, le coût réel du matériel sera facturé aux personnes ayant loué les locaux. Si les locaux sont restitués sans nettoyage, celui-ci sera facturé 200€.

CIMETIERE

Les tarifs s'établissent comme suit :

Les concessions :

- Terrain commun : 10€/m²
- Concession trentenaire : 25€/ m²
- Concession cinquantenaire : 40€/ m²
- Concession perpétuelle : 100€/ m²

Le columbarium :

Ce service propose uniquement la location des cases.

- Pour une durée de 15 ans : 300€
- Pour une durée de 30 ans : 500€
- Redevance d'ouverture : 30€

Le caveau communal :

- Pendant les six premiers mois : gratuit
- Jusqu'à 12 mois : 100€/mois
- Au-delà : 300€/mois

Le jardin du souvenir : redevance unique de 200€

Remarque : les particuliers et les entreprises qui sont amenés à intervenir pour des travaux de nettoyage de caveau, de construction ou de rénovation de sépultures doivent auparavant informer le secrétariat de mairie et s'acquitter d'une redevance de 30€.

Carnet d'adresses

Commerces et Entreprises



Le Relais Saint Jean

Restaurant, Bar, Tabac.
Place du 8 Mai
Tél. 05.55.48.92.23

Réouverture
prochainement !



Entretien Parcs et Jardins

Gilles Martin
Le Pertuis
Tél. 06.81.91.36.07



Œufs bio

M. & Mme LAVAUD
Lauterie
Tél. 05 55.00.65.85



Volailles traditionnelles

Sylvie FRUGIER
Légonie
Tél. 05.55.00.69.46



Menuisier Ebéniste

« Lo' Talhier »
Laurent PAROT
Chabreloute
Tél. 05.55.00.45.90



Chenil, Pension, dressage, vente

Laurick MAUDET
La Grande pièce
Tél. 05.55.00.94.18



Travaux agricoles

Aline GOURCEROL
Le Puy Lapause
Tél. 05.55.00.94.60



MTS Rénovations

Daniel FAUGERAS
Lieu dit « Samie »
Tél. 06.99.71.24.40



Strady Watt ent.

Électricien
Les Farges
Tél. 06.10.15.84.24



La Petite boulange

DISTRIBUTEUR DE PAINS
Thomas QUINTANE
Tél. 06.83.57.53.43
contact@sdalimoges.fr



Gardiennes agréées

Isabelle BERRUELLE
Tél. 05.55.00.44.86

Carine BOUSQUET
Tél. 06.19.83.77.93

Laurence DEGEORGES
Tél. 07.77.07.08.28

Autres gardiennes

Stéphanie POUGET
Tél. 06.26.42.65.22



Gîtes :

du Magréfort

Lieu-dit « Le Magréfort »
Tél. 09.72.35.62.80 ou 06.81.76.23.02
Mr et Mme POINCET

de Richebourg

Lieu-dit « Richebourg »
Tél. 06.50.23.93.11
Mr et Mme SENAMAUD

Associations



A.C.C.A.

(Société de chasse)
Président : Jean-Claude GOURGOUSSE
Tél. 06.79.69.89.32.



AAPPMA « Ligoure-Briançe »

(Société de Pêche)
Président : Didier MARCELLAUD
Tél. 05.55.00.95.27



Comité des Fêtes

Présidente : Christelle BOBEAU
Tél. 06.58.35.06.66



Parents d'élèves

Présidente : Nadine BUXERAUD
Tél. 06.87.91.28.84



Les Achillées de St Jean

Ass. Les Amis des fleurs (Fleurissement)
Président : Laurent LEBRAUD
Tél. 06.03.38.30.82



Théâtre « Les comédiens »

Catherine CLERGEOT
Tél. 06.23.52.00.59

Vie Pratique

SAINT-JEAN
LIGOURE

La Mairie

Votre interlocutrice : Catherine Méchain

Petit rappel : l'entrée s'effectue côté départementale et non côté parc.

Maire : D. MARCELLAUD

Permanence le samedi matin

1^{ère} Adjointe :

Isabelle LAGOUTTE

2^{ième} Adjoint :

Jean-Luc GUY



La déchetterie à Nexon

 Horaires d'ouverture



Lundi, Vendredi et Samedi :
8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

 05 55 58 35 42

- La collecte des ordures ménagères est effectuée de manière hebdomadaire, chaque **mercredi**.
- En fin d'année, un ramassage des encombrants ménagers est organisé. *Si vous souhaitez que l'on vous débarrasse d'un réfrigérateur, ...vous devez vous inscrire au secrétariat de mairie.*
- Il faut également bien penser à trier vos ordures ménagères et déposer à l'éco-point du bourg les déchets recyclables.

Visites guidées du village

Anne-Marie CUBERTAFON

Tous les jours sur rendez-vous uniquement
(2 personnes minimum)

 06 88 29 87 89

Journal municipal « Chabatz d'entrer » distribué 3 fois par an, il vous informe de l'actualité de la commune.

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Didier Marcellaud, directeur de la publication,
Christelle Bobeau, Estela Parot-Urroz, Jean-Luc Guy,
Nadine Buxeraud, Jean-Claude Gourgousse, Henri Dupont, Angélique Peyrazet, Anne-Marie Cubertafon, Nicolas de Jesus le Comité des Fêtes, les Achillées de St Jean.

Avenue des Tilleuls
87260 Saint Jean Ligoure

Mail : mairiesaintjeanligoure@orange.fr

 05 55 00 61 83

 Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi et Jeudi : de 15h00 à 18h00
Vendredi au Samedi : de 9h00 à 12h00

Les Gendarmeries

de notre zone géographique :

 Horaires d'accueil



Pierre-Buffière :

Lundi et mercredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 8h00 à 12h00

Saint-Germain-Les-Belles :

Samedi de 14h00 à 18h00

Solignac :

Lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

La Poste de Pierre Buffière

 05 55 00 98 54



Assistant social

Permanence Mercredi 9h/12h
à **Nexon** - Maison du Département

M. GRAFFOILLERE

 05 55 58 18 41



Fête de la St Jean

29 - 30 JUIN



St Jean Ligouire

Samedi 29

Repas 16€ à partir de 19h
(Steak /Gratin dauphinois) sur réservation
Feux d'artifice - feu de St Jean

Dimanche 30



- Véhicules anciens (baptême possible)
- Peintres dans les rues
- Vide grenier & producteurs sur inscription
- Concours Lancé d'espadrilles !
- Promenade à dos de Dromadaire
- Pêche à la truite
- Initiation boxe
- Structures gonflables
- BUVETTE et Restauration -



Organisé par :



Renseignements
et réservation :

06 44 91 50 36

Imprimé par **Office DEPOT**

Ne pas jeter sur la voie publique